



PROCES-VERBAL DE LA 73EME
ASSEMBLEE GENERALE DE LA
FFVB LES 8 ET 9 JUIN 2013
MARTIGUES

ETAT DES PRESENTS

LIGUES REGIONALES

**Il s'agit des délégués et du nombre de voix attribué
en fonction des clubs à jour des cotisations fédérales de chaque ligue**

ALSACE (136 voix)

M. André TROESCH	(T)	46 voix
M. Patrick KURTZ	(T)	46 voix
Mme Isabelle BROGLY	(T)	44 voix
M. Georges MEYER	(SV)	/

AQUITAINE (173 voix)

M. Yves LABROUSSE	(T)	58 voix
M. Jacques MOREAU	(T)	58 voix
M. Dominique FONTAINE	(T)	57 voix

AUVERGNE (52 voix)

M. Jean-Charles SIMON	(T)	26 voix
M. Pascal CAUMEL	(T)	26 voix

BOURGOGNE (76 voix)

M. Thierry GUENEAU	(T)	26 voix
M. Claude ROCHE	(T)	25 voix
M. Bernard PLISSET	(T)	25 voix
M. Alain AUGÉY	(S)	/

BRETAGNE (261 voix)

M. Charles-Edouard LARRIBE	(T)	87 voix
M. David QUINTIN	(T)	87 voix
Mme Viviane LE THOMAS	(SV)	87 voix

CENTRE (Non représentée)

CHAMPAGNE-ARDENNE (32 voix)

Mme Christine DANCOT	(T)	16 voix
M. Serge CORVISIER	(T)	16 voix

CORSE (16 voix)

M. Antoine MARCAGGI	(T)	16 voix
---------------------	-----	---------

COTE D'AZUR (160 voix)

M. Gérald HENRY	(T)	57 voix
M. Jean-Michel ROULLIER	(T)	57 voix
M. Serge HAMICHE	(SV)	57 voix

FLANDRES (192 voix)

M. Didier DECONNINCK	(T)	64 voix
M. Pierre-Yves VANALDERWELT	(T)	64 voix
M. Jean-Pierre COISNE	(T)	64 voix

FRANCHE-COMTE (Non représentée)

GUADELOUPE (Non représentée)

GUYANE (24 voix)

M. Christophe DALPHRASE	(T)	24 voix
-------------------------	-----	---------

ILE DE FRANCE (557voix)

M. Jean-Louis LARZUL	(T)	140 voix
M. Philippe VENDRAMINI	(T)	139 voix
M. Sébastien GONÇALVES-MARTINS	(T)	139 voix
M. Yves MOLINARIO	(T)	139 voix
M. Stéphane JUAN	(S)	
Melle Sandrine DELAMARRE		

LES ILES DU NORD (Non représentée)

LANGUEDOC-ROUSSILLON (189 voix)

Mme Linda ROYO	(T)	63 voix
M. Robert SERRANO	(T)	63 voix
M. Christian ALBE	(T)	63 voix

LA REUNION (65 voix)

Mme Claudine FRANCOIS	(T)	33 voix
M. Frédéric PAYET	(T)	32 voix
Mme Nadine DIJOUX		

LIMOUSIN (Non Représentée)

LORRAINE (129 voix)

M. Mohammed ABIDA	(T)	43 voix
M. Jean-Claude BOUR	(T)	43 voix
M. Patrick REMY	(SV)	43 voix

MARTINIQUE (1 voix)

M. Manuel PETRICIEN	(T)	1 voix
---------------------	-----	--------

MAYOTTE (Non représentée)

MIDI-PYRENEES (116 voix)

M. Guillaume BITON	(T)	39 voix
M. Jérôme CASTAING	(T)	39 voix
M. Laurent DANIEL	(SV)	38 voix

BASSE-NORMANDIE (60 voix)

Mme Nathalie VALLOGNES	(T)	30 voix
M. Christophe ROHEE	(SV)	30 voix

HAUTE-NORMANDIE (55 voix)

M. Olivier SERRE	(T)	19 voix
M. Pierrick LE BALC'H	(T)	18 voix
M. François DESHAYES	(T)	18 voix

NOUVELLE-CALEDONIE (Représentée -non votante)

M. Jean-Pierre IWANE
Mme Olivia HOATAU

PAYS DE LA LOIRE (259 voix)

M. Claude GANGLOFF	(T)	87 voix
M. Eric VEILLET	(T)	86 voix
M. Pascal CHARAUD	(T)	86 voix

PICARDIE (74 voix)

M. Jean-Didier JAWORSKI	(T)	37 voix
M. Frédéric DUBOIS	(SV)	37 voix

POITOU-CHARENTES (39 voix)

M. Didier SAPIN-GUILBARD	(T)	39 voix
--------------------------	-----	---------

PROVENCE (148 voix)

M. Alain ARIA	(T)	50 voix
Mme Christine MOURADIAN	(T)	49 voix
M. Frédéric SIEGL	(T)	49 voix

RHONE-ALPES (336 voix)

Mme Véronique FRELAT	(T)	84 voix
M. Hervé GOLFETTO	(T)	84 voix
Mme Christiane HOUSSE	(T)	84 voix
M. Pierre VOUILLOT	(T)	84 voix
Mme Sylvie PICARD	(S)	

AUTRES PRESENCES (NON REPRESENTANTS DES GSA)

Yves BOUGET	Président
Alain DE FABRY	Secrétaire Général
Christian CHEBASSIER	Trésorier Général
François FOCARD	Vice-Président de la FFVB, Responsable du Secteur Technique et Haut-Niveau
Jean-Paul DUBIER	Vice-Président, Chargé du Secteur Développement et Vie Fédérale Trésorier Général Adjoint
Valérie DELOUTRE	Vice-Présidente, Chargée de Mission Outre-Mer
Jean-Marie CALATRABA	Membre du Conseil d'Administration
Eric TANGUY	Membre du Conseil d'Administration
Brigitte CERVETTI	Invitée par le Président
Aline GEMISE-FAREAU	Présidente du Conseil de Surveillance
Richard GOUX	Membre du Conseil de Surveillance
Alain GRIGUER	Membre du Conseil de Surveillance
Frédéric FRANCILLETTE	Membre de la CCS
Georges GUILLET	Président de la Commission Electorale/Assemblée Générale (CSOEAG)
René CORNIC	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale (CSOEAG)
Jacques HUBY	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale (CSOEAG)
Sylviane TROLARD	Membre de la Commission Electorale/Assemblée Générale (CSOEAG)
Rodolphe ADAM	Président de la Commission Centrale Sportive
Stéphane JUAN	Président de la Commission Centrale d'Arbitrage
Amine HACHELAF	Président de la Commission Centrale Financière
Daniel KARBOVIAC	Président de la Commission Centrale des Statuts et Règlements
Jacques LAGNIER	Président du Conseil Supérieur DNACG
Jocelyne MAHIEU	Commissaire aux Comptes
Jean-Marie SCHMITT	Directeur Technique National
Michaël NAYROLE	Adjoint au Directeur Technique National
Nathalie LESTOQUOY	Assistante de Direction
Sylvie PROUVE	Secrétaire de Direction
Thierry BOLOMEY	Informaticien

73EME ASSEMBLEE GENERALE

ORDRE DU JOUR

Samedi 8 juin 2013

<p><u>Dès 13H30</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil des Délégués ➤ Emargement – lecture du rapport de la CSOEAG (vérification des mandats et des pouvoirs et du respect du quorum).
<p><u>14H00</u> <u>précises</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire ➤ Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président de la FFVB ➤ Accueil des personnalités – Discours protocolaires ➤ Allocution du Président de la FFVB
<p><u>14H30/20H00</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A - RATIFICATION du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 12 janvier 2013 – Paris/Cnosf - Document A - vote 1 ➤ B - RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE sur la gestion du Conseil d'Administration de la FFVB - DocumentB ➤ B - RAPPORT MORAL 2012/2013 - DocumentB - vote 2 <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'activités des Commission Centrales ➤ CD - RAPPORTS FINANCIERS 2012/2013 <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport de Gestion - Compte de Résultat/Bilan 2012 - DocumentC - vote 3 ✓ Rapport du Commissaire aux Comptes - DocumentD ✓ Approbation des comptes - Quitus au trésorier général- vote 4 ✓ Attribution du Résultat ➤ E - PROJETS FFVB - OLYMPIADES 2013/2016 ➤ F - PROJETS TECHNIQUES – PLAN FEDERAL 2013/2016 <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet d'Excellence Sportive « RIO 2016 » - DocumentF ➤ G - Rapport d'Activités de la DTN <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projet ZENITH - DocumentG – vote 5 ➤ H - Aménagements structurels & réglementaires concernant les difficultés des organismes territoriaux et des GSA - DocumentH ➤ I - Présentation des outils informatiques mis à disposition des Ligues, Comités et Groupements Sportifs . - Document I

Le Président, Yves BOUGET, ouvre la 73^{ème} Assemblée Générale de la FFVB à 14h15 en souhaitant la bienvenue aux congressistes.

Puis, il effectue son discours d'allocution :

« ... je remercie la municipalité de Martigues qui a remarquablement soutenu les efforts de la Ligue de Provence dans l'organisation de l'Assemblée Générale. Je remercie au nom de toutes et tous la Ligue de Provence, son Président ainsi que tous les bénévoles pour leur implication dans ce projet depuis quelques mois. On ne dira jamais assez et il est grand temps que les pouvoirs publics en prennent conscience, que c'est grâce à cette armée de l'ombre que sont les bénévoles, que le sport français et le monde associatif peuvent encore aujourd'hui exister. Il conviendra un jour proche que l'on se penche quand même sur le statut particulier des bénévoles qui contribuent fortement à la richesse sociétale française ».

(Applaudissements)

Le Président donne la parole à Monsieur Gaby CHARROUX, Député-maire de Martigues et à Monsieur Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF.

Discours d'allocution de **Denis MASSEGLIA (Président du CNOSF)** :

« Bonjour à toutes et à tous, Monsieur le Député-maire, cher Gaby CHARROUX, Monsieur le Président, cher Yves BOUGET. Il y a quelques personnes que je connais ici, permettez-moi de vous saluer d'abord en local de l'étape, j'ai promis à ma femme que je rentrerai un jour par semaine à la maison au minimum, c'est aujourd'hui le jour en question, donc j'en profite pour venir à l'Assemblée Générale du Volley-Ball, mais je rentrerai chez moi tout à l'heure quand même. Donc c'est simplement pour vous indiquer qu'à partir du moment où j'ai su que l'Assemblée Générale avait lieu ici, je me suis dit que c'était d'abord par amitié et puis ensuite aussi pour saluer l'importance et l'action qui peuvent être celles de votre Fédération, que je tenais à être présent et répondre ainsi positivement à l'invitation de votre Président Yves BOUGET. Si je peux me permettre de rajouter quelque chose à ce que le Député-maire vient de dire, c'est qu'il faudra bien un jour qu'on puisse imaginer ce que peut donner un projet de société misant sur le sport, non pas comme une charge mais comme un investissement. C'est toute la problématique qui est la nôtre que de convaincre tous les décideurs, qu'ils soient politiques, économiques ou médiatiques, que ça ne peut pas payer à court terme et qu'à un moment, il va falloir parier sur l'avenir. Je vais citer deux exemples parce que c'est important de situer les choses dans un contexte de réalisme. Deux villes, la ville de Medellin, elle est connue pour le cartel de la drogue, elle n'est pas connue pour autre chose que ça, et pourtant depuis 15 ans, elle a misé sur le sport en mettant 36 % de son budget annuel pour faire en sorte que la ville devienne plus sûre, plus civique, plus fraternelle et depuis, tous les gamins font du sport et maintenant qu'ils ont entre 12 et 15 ans, ils sont devenus des adolescents beaucoup plus respectueux des règles de la société, qui savent vivre ensemble, et l'insécurité a perdu du terrain. Donc le sport est quelque chose d'essentiel, vous le savez tous, mais il faut le répéter. Pour assurer plus de cohésion sociale, plus d'intégration, plus de capacité à vivre ensemble. La deuxième ville, différente, parce que c'est une mégapole moderne, industrielle ayant misé sur des aspects de types industriels et commerciaux, c'est Singapour, la première ville à avoir organisé les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Singapour, au contraire, souffre d'un manque de communication entre les gens, les réseaux sociaux qui ont remplacé le discours entre les personnes, de la sédentarité qui fait que l'on se pose la question si la santé de chacun demain ne va pas coûter trop cher à la collectivité et là c'est le deuxième aspect, la deuxième facette de ce que le sport peut apporter aux sociétés modernes. Et entre les deux villes, on a quasiment résumé toute la transversalité du sport qui fait que, je vais faire un peu de pub pour moi quand même, le sport c'est bien plus que du sport, Monsieur le Maire vous me permettrez de vous offrir et de dédicacer le livre que j'ai pu réaliser avec Pascal BONIFACE et qui, retrace grâce à la fois, ce que pourrait être un projet de société basé sur le sport et quelques lignes directrices sur ce que le mouvement sportif peut, lui, avoir comme souhait, j'allais dire comme revendication, mais je vais dire, comme espérance en tout cas pour que demain il puisse avoir l'importance que le rôle social qu'il joue, devrait lui attribuer. Nous sommes le seul pays d'Europe à avoir aussi peu de représentation dans la gouvernance du sport, alors que nous sommes le pays dans lequel le ratio nombre de licenciés sur nombre d'habitants est le plus important. Comprenne qui pourra ce paradoxe d'un modèle sportif dont la seule explication pour qu'il n'évolue pas est qu'il date de 60 ans. Enfin, pour ceux qui ont vécu les années 60, nous sommes quelques-uns ici, c'était fabuleux, mais quand même ça n'a rien à voir avec ce qui se passe maintenant. Et donc le modèle sportif français, immuable, n'a toujours pas évolué. Je pense, qu'aucun Ministre, de droite ou de gauche, ne le fera évoluer. La seule possibilité qu'il évolue, c'est que nous, nous soyons capables de nous prendre en main, de dire « voilà ce que l'on veut », et puis de le proclamer haut et fort, pour qu'il puisse enfin être entendu par ceux qui sont les plus hauts responsables. Je ne dis pas ça pour simplement le plaisir ou l'envie de prendre plus d'importance dans le pouvoir, je pense que c'est une nécessité absolue pour faire en sorte que la société française puisse d'avantage intégrer le sport dans ses préoccupations et qu'il soit, demain, plus au centre du projet éducatif parce que, et on en revient à la préoccupation de base, il y a des jeunes qui passent par

l'école et il n'y a pas suffisamment de liens entre l'école, l'éducatif et le mouvement sportif, l'associatif. Cela ne coûte pas très cher, cela serait tellement bien si ce lien était développé parce que, vous le savez tous, vous qui êtes des représentants de clubs ou des Présidents la plupart du temps, nous avons tous une difficulté à la rentrée scolaire, de faire en sorte que des jeunes viennent plus nombreux dans nos clubs. Et tous les jeunes passent par l'école. Si enfin, on réalisait que le lien naturel devrait se faire entre l'école et le club, le Ministre de l'Education, que j'ai rencontré dernièrement est sensible à cela, il a envie de le mettre en œuvre, il a d'autant plus envie qu'avec le périscolaire, l'aménagement du temps scolaire, il a besoin de compter sur l'associatif pour davantage accueillir, davantage encadrer, alors peut-être que c'est un vœu pieu, je n'en sais rien, moi ce que je dis simplement c'est qu'il ne s'agit pas de remplacer le sport à l'école, il s'agit simplement d'être complémentaire et de ne pas considérer l'un et l'autre en opposition mais bien au service de l'éducation et de la jeunesse. Ceci étant dit, vous êtes ici pour l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Volley-Ball, et pas pour un discours de politique générale, mais moi je voulais surtout vous dire que, comme le Député-maire vient de le dire, je formule le vœu que le Volley-Ball, qui est un sport important, qui brille aussi par les succès de ses clubs et qui a l'ambition de reprendre en main son destin puisse effectivement être de la délégation olympique à Rio, aussi bien chez les garçons que chez les filles, puisse rayonner et puisse apporter à la France quelques succès internationaux qui réjouiront tout le monde, mon cher Yves, c'est le vœu que je formule et j'espère que le départ nouveau que peut incarner ta présidence et l'équipe qui t'entoure, va permettre d'assurer la cohésion indispensable pour qu'une Fédération puisse aller de l'avant et que demain on parlera du Volley par ses succès sportifs et pas par la chronique de derrière. Merci de votre attention et bonne Assemblée Générale ».

(Applaudissements)

Alain ARIA (Président de la Ligue de Provence) remet au Président un livre remis également aux congressistes.

Georges GUILLET (Président de la CSOEAG) prend la parole.

« Monsieur le Député-maire, Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, bonsoir. Avant de vous exposer très brièvement les conclusions de travaux, permettez-moi de vous dire combien nous sommes tristes et affectés par le décès subi de notre ami André FROGER, membre de la commission depuis sa création.

André aurait pu être avec nous aujourd'hui, je dis aurait pu, car il m'avait indiqué qu'en tant que commissaire pour les 24 heures du Mans, il était réquisitionné pour les essais de ce week-end. Je crois que c'est LABRUYERE qui a écrit, je cite : « La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau, elle lui donne du relief ». André, c'était la modestie incarnée, avec un sens inné du dévouement, impliqué pleinement dans le monde du Volley-Ball, Président de club, de Comité, membre de Ligue. Il était également impliqué dans le mouvement olympique et sportif au titre du CDOS de la Sarthe et passionné de courses automobiles et particulièrement au sein de l'automobile club de l'Ouest où il remplissait depuis longtemps le rôle de commissaire et il était même le secrétaire de l'amicale des commissaires. En ce qui me concerne, j'ai fait sa connaissance il y a presque 30 ans par le canal du Volley-Ball. Comme mes collègues de la commission, j'appréciais la pertinence et l'équité de ses avis et jugements. Avec sa bonhomie habituelle, il exerçait avec discrétion ce que l'on pourrait appeler un devoir de bénévole, totalement désintéressé, au service des autres. Ce lundi 3 Juin, André, tu as décidé de nous quitter pour l'au-delà, si tant est qu'il y ait un au-delà, je suis certain, là où tu es, que tu vas continuer à vérifier si les délégués des Ligues sont bien présents dans la salle et si toutes les signatures ont bien été apposées au bon endroit. Merci André pour tout le plaisir de camaraderie et d'amitié que tu nous as donné en te côtoyant, nous, les membres de la commission. André, tout à l'heure, à la demande du Président, nous observerons la minute de silence et tu seras cité dans la liste in memoriam. Ta modestie devrait-elle en souffrir, mais une fois n'est pas coutume et je pense très sincèrement qu'en signe de remerciements, nous pouvons t'applaudir avec dignité.

(Applaudissements)

Pour ce qui est de la commission, dont le rôle est spécifié à l'article 31 des Statuts, sa composition a été votée par le nouveau Conseil de Surveillance à l'exception de son Président désigné par le Conseil d'Administration. Deux membres nouveaux ont remplacé Juliette FABIS et Gilles GAUPP, ce sont Madame Sylviane TROLARD et Monsieur Jacques HUBY, bienvenue à vous deux. Contrairement aux félicitations de la précédente Assemblée Générale, je voudrais souligner que les délais de renvoi des documents qui ont été demandés se sont allongés et que nous avons dû effectuer quelques rappels. Nous dépassons largement les 500 courriels. Suite à un mois de mai particulièrement important en nombre de jours fériés, nous avons fait preuve d'un peu de souplesse dans les délais. Pour la présente Assemblée Générale des 8 et 9 Juin, 57 délégués sont présents, ils sont porteurs de 3 123 voix, et ils représentent 1 171 GSA, 23 Ligues sur 33 sont représentées, la majorité des voix s'établit à 1 562 voix. Merci à tous, et bonne Assemblée Générale ».

(Applaudissements)

Puis, le Président propose de procéder à la minute de silence.

Le Président soumet aux congressistes la ratification du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 12 janvier 2013 qui s'est tenu à Paris/Cnosf.

Didier SAPIN-GUILBARD (Poitou-Charentes) demande une dérogation sur l'attribution des voix (totale) pour la Ligue Poitou-Charentes. Il évoque la modification tardive de la date de l'Assemblée Générale de la FFVB et l'organisation des Volleyades par sa Ligue et souhaiterait que les voix attribuées aux 2 délégués retenus par les Volleyades puissent être données à 2 autres délégués de Poitou-Charentes.

Georges GUILLET (Président de la CSOEG) indique que dans les statuts de la Ligue Poitou-Charentes, la représentation se fait par 3 délégués (3 suppléants). Le délégué présent est M. SAPIN-GUILBARD. La CSOEG a attribué 1/3 des voix. Les suppléants sont désignés en Assemblée Générale, or les délégués actuels qui accompagnent M. SAPIN-GUILBARD ont été désignés par un Comité Directeur.

Yves BOUGET (Président) sollicite l'Assemblée Générale afin de se prononcer sur l'attribution des voix de la Ligue Poitou-Charentes et demande qu'après prononciation de l'Assemblée, cette décision ne soit pas remise en cause.

ACCORD DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR LA RÉPARTITION DES VOIX DE LA LIGUE DE POITOU-CHARENTE

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : 1219 voix 38%

Alain ARIA (50), Antoine MARCAGGI (16), Christiane HOUSSE (84), Christine MOURADIAN (49), Christophe ROHEE (30), Didier DECONNINCK (64), Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (39), Dominique FONTAINE (57), François DESHAYES (18), Frédéric SIEGL (49), Gérald HENRY (57), Guillaume BITON (39), Hervé GOLFETTO (84), Jacques MOREAU (58), Jean-Michel ROULLIER (57), Jean-Pierre COISNE (64), Laurent DANIEL (38), Olivier SERRE (19), Pierre VOUILLOT (84), Pierrick LE BALC'H (18), Serge CORVISIER (16), Véronique FRELAT (84), Viviane LE THOMAS (87), Yves LABROUSSE (58)

Vote contre : 1683 voix 54%

André TROESCH (46), Bernard PLISSET (25), Christian ALBE (63), Christine DANCOT (16), Claude GANGLOFF (87), Claude ROCHE (25), Claudine FRANCOIS (33), Christophe DALPHRASE (24), David QUINTIN (87), Eric VEILLET (86), Frédéric DUBOIS (37), Frédéric PAYET (32), Isabelle BROGLY (44), Jean-Charles SIMON (26), Jean-Claude BOUR (43), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Louis LARZUL (140), Linda ROYO (63), Manuel PETRICIEN (1), Mohammed ABIDA (43), Pascal CAUMEL (26), Pascal CHARAUD (86), Patrick REMY (43), Philippe VENDRAMINI (139), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Robert SERRANO (63), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Thierry GUENEAU (26), Yves MOLINARIO (139)

Abstentions : 220 voix 7%

Charles-Edouard LARRIBE (87), Nathalie VALLOGNES (30), Patrick KURTZ (46), Serge HAMICHE (57)

Absents : 39 voix 1%

Jérôme CASTAING (39)

Soit un total : 3161 voix

LA RÉPARTITION DES VOIX DE LA LIGUE DE POITOU-CHARENTE EST REPOUSSEE

A. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JANVIER

2013

PARIS/CNOSF



PV AG Ordinaire -
Samedi 12 janvier 20:

http://extranet.ffvb.org/data/Files/proces_verbaux/ag/pvag2013_cnosf_janvier2013.pdf

RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JANVIER 2013 – PARIS/CNOSF

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : **2955 voix** **94%**

Alain ARIA (50), André TROESCH (46), Bernard PLISSET (25), Charles-Edouard LARRIBE (87), Christian ALBE (63), Christiane HOUSSE (84), Christine DANCOT (16), Christine MOURADIAN (49), Christophe ROHEE (30), Claude GANGLOFF (87), Claude ROCHE (25), Claudine FRANCOIS (33), Didier DECONNINCK (64), Dominique FONTAINE (57), Eric VEILLET (86), François DESHAYES (18), Frédéric DUBOIS (37), Frédéric PAYET (32), Frédéric SIEGL (49), Gérald HENRY (57), Guillaume BITON (39), Hervé GOLFETTO (84), Isabelle BROGLY (44), Jacques MOREAU (58), Jean-Charles SIMON (26), Jean-Claude BOUR (43), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Louis LARZUL (140), Jean-Michel ROULLIER (57), Jean-Pierre COISNE (64), Laurent DANIEL (38), Linda ROYO (63), Mohammed ABIDA (43), Nathalie VALLOGNES (30), Olivier SERRE (19), Pascal CAUMEL (26), Pascal CHARAUD (86), Patrick KURTZ (46), Patrick REMY (43), Philippe VENDRAMINI (139), Pierre VOUILLOT (84), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Pierrick LE BALC'H (18), Robert SERRANO (63), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Serge CORVISIER (16), Serge HAMICHE (57), Thierry GUENEAU (26), Véronique FRELAT (84), Viviane LE THOMAS (87), Yves LABROUSSE (58), Yves MOLINARIO (139)

Vote contre : **0 voix**

Abstentions : **167 voix** **5%**

Antoine MARCAGGI (16), Cristophe DALPHRASE (24), David QUINTIN (87), Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (39), Manuel PETRICIEN (1)

Absents : **39 voix** **1%**

Soit un total : **3161 voix**

LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JANVIER 2013 – PARIS/CNOSF EST ADOPTÉ

B. RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE PAR A. GEMISE FAREAU

« Le Conseil de Surveillance est une structure récemment créée lors des modifications statutaires de 2012. La première élection ne remonte qu'au 19 janvier 2013.

Sûrement que bon nombre d'entre vous se posent la question : un conseil de surveillance pour quoi faire ? Rassurez-vous vous n'êtes pas les seuls et notre principale mission depuis 4 mois consiste justement à déterminer notre périmètre d'action et les moyens dont nous devons disposer.

Elus par votre Assemblée, nous nous devons de vous présenter nos premières réflexions et vérifier qu'elles correspondent à vos attentes.

Tout d'abord appelons le champ d'action que nous confère le texte :

Le rôle de « conseil auprès de l'exécutif » est déjà affirmé par sa dénomination, de même que sa fonction « Surveillance »,

Mais au-delà des mots, les choses ne sont pas si simples.

Comment remplir les trois missions principales qui nous ont été attribuées par le texte, à savoir :

- Contrôler la gestion de la fédération
- Réfléchir, proposer et aider à la décision dans le cadre de la bonne exécution du projet fédéral.
- Favoriser le dialogue entre les acteurs du Volley-Ball.

Les mêmes textes précisant bien : « Le

Conseil de surveillance ne doit pas s'immiscer dans la gestion » mission dévolue exclusivement à l'exécutif.

Certes, le conseil de surveillance, contrairement aux autres organes, est indépendant. L'exécutif, etsedoit d'évoluer dans ce cadre, mais la marge est étroite, surtout que pour mener à bien sa mission la connaissance des informations est primordiale.

Pour alimenter notre réflexion nous nous sommes rapprochés de ceux qui avaient réfléchi au rôle que pouvait jouer une telle structure. Nous avons ainsi rencontré le ministre, qui n'a pu que nous rappeler nos textes, en appuyant sur le côté gestion financière, cœur de leurs inquiétudes depuis quelques années.

Nous avons aussi rencontré un collaborateur du CNOSF, CNOSF qui a mis en place un groupe de réflexions sur la GOUVERNANCE dans le milieu sportif et qui vient de sortir un rapport et des préconisations « **MIEUX ADAPTER LA GOUVERNANCE DES FEDERATIONS AUX ENJEUX DE LA SOCIÉTÉ** ».

Nous avons aussi rencontré la seule fédération qui fonctionne effectivement avec cette dualité exécutif/conseil de surveillance. La FF de FOOTBALL (3 fédérations fonctionnent avec ce type de gouvernance, la troisième fédération, qui vient de l'adopter est la FF de CYCLISME) Cette dernière rencontre nous a beaucoup plus éclairés, étant bien précisé que LA HAUTE AUTORITÉ DU FOOTBALL (c'est le nom retenu par eux) s'est posée les mêmes questions lors de leur création, et a tâtonné plusieurs mois avant de définir son champ d'action.

- De toutes ces réflexions le conseil de surveillance s'orientera sur les schémas suivants:
- Mise en place et suivi de tableaux de bord (gestion, fonctionnement, trésorerie)
- Suivi et contrôle en invitant aux séances les responsables du secteur (le contrôle financier étant une mission importante, le trésorier de la fédération est déjà venu devant le conseil)
- Création de groupes chargés de suivre des domaines précis (par exemple le suivi du projet fédéral)
- Production de rapports à destination exclusive du conseil d'administration (par exemple les rapports sur la gestion du CNVB)
- Etablissement de notes de réflexion ou de rapport à l'initiative du CS ou demandé par le conseil d'administration.
- Tout cela pourrait préfigurer un rôle de « sage » à la disposition du Volley-Ball.

Le conseil de surveillance réfléchit aussi aux actions qu'il doit mener dans le cadre de la mission qui lui a été fixée « pour favoriser le dialogue entre les acteurs du Volley-Ball ». Cette mission semble également très importante et devra être précisée très rapidement.

Parallèlement à ces actions positives le conseil a été sollicité pour intervenir sur des différends avec l'exécutif, tant dans le domaine sportif, que dans des domaines plus politiques.

Après discussion, le conseil ne pense pas que cela relève de son rôle, du moins tant que toutes les voies habituelles n'ont pas été sollicitées.

Il en est de même sur des contestations plus formelles. Il faut d'abord solliciter les instances habilitées à trancher ces différends.

Le conseil sera cependant très attentif à la prise en compte des problèmes et ne manquera pas de faire des préconisations si nécessaire.

Ces différentes réflexions seront contenues dans un règlement intérieur que nous commençons à élaborer

Enfin, vous avez dû percevoir au travers de nos PV, une certaine inquiétude sur les moyens mis à notre disposition.

Cette question a été examinée avec le représentant de l'exécutif et ne semble plus poser de problème aujourd'hui.

Ce nouveau mode de gouvernance fonctionne donc depuis 4 mois et nécessite forcément quelques ajustements. La Haute Autorité du Football nous a montré le chemin. Elle nous a bien averti que l'exécutif (chez eux le COMEX) était très vigilant sur les frontières à ne pas franchir mais que le dialogue entre les hommes (et les femmes !!!) permettait de surmonter toutes les difficultés. Le but étant que les organes mis en place travaillent dans l'intérêt de leur sport.

Comme nous vous l'avons détaillé, le conseil de surveillance sera présent pour l'exécutif et pour tous les acteurs du volley ball et vous rendra rapport lors de la prochaine assemblée générale, de l'ensemble de ses travaux et de ses réflexions ».

ALINE GEMISE-FAREAU

Présidente du Conseil de surveillance

B - RAPPORT MORAL 2012/2013

Puis, Yves BOUGET (Président) donne lecture du [Rapport Moral](#).

« Mesdames, Messieurs les représentants du Volley français, je suis heureux de vous présenter aujourd'hui le Rapport Moral des activités de l'année écoulée. Cette année, saison sportive, a vu succéder 2 exécutifs. C'est donc pour moi l'occasion de renouveler les remerciements que j'avais déjà exercés lors de la première Assemblée à l'exécutif précédent et son Président Patrick KURTZ, qui nous a transmis une fédération dans une situation financière nette, saine, qui n'obère pas nos pouvoirs et nos capacités d'investissements et nous permet bien évidemment d'envisager, en ce qui concerne la partie financière en tout cas, sereinement le futur. Nous pourrions à travers cette situation financer les projets structurels dont nous avons besoin pour procéder aux évolutions nécessaires, enjeu majeur pour notre Volley français. Nous sommes en place depuis 4 mois et demi, la vraie question est « qu'avons-nous fait ? Premier point, nous avons assumé la continuité et c'est important. Cela veut dire quoi assumer la continuité ? Cela veut dire que quand une élection se fait comme ça en pleine saison sportive, il faut faire en sorte que, sportivement parlant, cette transition soit neutre, je crois que cette mission qu'on s'était donné prioritaire a été assumée.

Les commissions se sont tenues tout à fait normalement, il n'y a pas eu de retards majeurs, il n'y a pas eu de hiatus majeur, donc la première mission prioritaire qu'on s'était donnée, nous, donnée, fixée, a été tenue et la saison sportive, quant à ce qui la concerne, s'est écoulée, elle, comme un long fleuve tranquille.

Deuxième point, nous avons installé les nouvelles instances dirigeantes, je rappelle ici que tant le Conseil d'Administration que le Conseil de Surveillance sont de nouvelles instances ainsi que le mentionnait Madame la Présidente, qui induisent forcément des fonctionnements nouveaux qu'il faut petit à petit caler inévitablement. Il a fallu que les uns et les autres trouvent leur place, mettent en place leurs méthodes de travail, le tout dans le respect pur et dur de nos Statuts et Règlements. C'est aujourd'hui à peu près chose faite.

Troisième chantier, nous avons procédé à un audit organisationnel de l'outil industriel fédéral dont nous estimons, pour notre part, à ce jour, après audit, qu'il a un ratio compétence/efficacité proche de 35 %. Ce qui veut dire que bien évidemment, nous avons des potentiels de réalisation relativement importants, tout en mesurant bien ce que je viens de dire. A savoir que les 65 % restants, si on vise l'excellence, qui nous resteraient à atteindre, bien évidemment cela concerne des hommes et des femmes qui travaillent au sein de notre Fédération, qui ont une antériorité, donc les ressources humaines, cela se gère avec un objectif, et l'objectif est de faire en sorte en tout cas que nous dépassions quand même cette année à venir les 50 % d'efficacité. Parce que l'outil industriel fédéral, c'est lui qui est chargé d'assurer la fluidité de fonctionnement de notre Fédération. C'est un enjeu majeur, on y reviendra quand on parlera de finances, mais c'est d'autant plus un enjeu majeur à partir du moment où les finances se réduisent. Si nous voulons répondre aux demandes légitimes que peuvent avoir les groupements affiliés et donc le peuple du Volley, il est clair que nous devons avoir un outil industriel parfaitement conforme à un fonctionnement d'une entreprise. C'est pour cette raison que nous avons procédé au recrutement d'un Directeur Général Adjoint, il aura la légitimité du pouvoir, il aura la présence permanente, vous savez tous et toutes que quand il s'agit de diriger bien évidemment, la première clé est d'être présent avec les hommes que l'on dirige. Nous sommes et nous restons, nous élus, des bénévoles et nous ne pourrions jamais assurer une présence permanente auprès de nos salariés qui est la responsabilité que va prendre aujourd'hui notre Directeur Général Adjoint. Ce DGA a un vécu intéressant, il a été l'initiateur avec Serge BLANCO de la Ligue Nationale de Rugby, il a poursuivi le développement de cette Ligue Nationale pendant 9 ans, il l'a quitté alors qu'elle représentait un budget de 180 millions d'euros, il connaît le monde fédéral, il connaît le monde professionnel sportif, il a aujourd'hui l'ensemble des diplômes nécessaires à un investissement personnel au sein d'une fédération et il est bien évidemment parfaitement formé pour contrôler à la fois la comptabilité et les finances de la Fédération. Donc, le troisième objectif que nous nous étions fixé, l'audit organisationnel, le constat et les premiers éléments de restructuration sont en marche, sans pour autant déléguer 100 % de notre responsabilité à ce DGA, il va bien évidemment porter la responsabilité de la restructuration. Nous avons dans le même temps recruté un nouveau juriste à même bien évidemment de verrouiller les positions fédérales dans un univers sportif où la judiciarisation se développe de façon exponentielle. Je crois que le mal sociétal et entrepreneurial que certains connaissent et que l'on a vu arriver, je dirais il y a une dizaine d'années avec une judiciarisation systématique des moindres événements, fait qu'aujourd'hui une fédération comme la nôtre se doit bien évidemment de prendre l'ensemble des précautions qui la mettent hors d'eau sur ces sujets. Cette demande, cette volonté, et cette démarche structurante est pérenne bien évidemment, c'est un investissement que j'ai fait et que nous avons fait pour le temps, parce que nous l'avons tous fait pour le temps, elle a bien évidemment un coût et il faudra bien qu'on en parle plus tard, je veux dire plus tard dans le Rapport Moral.

Quatrième point, nous avons mis en place le chantier de la licence, facturation directe à la Fédération, donc dans la continuité de cette volonté d'industrialisation de la production fédérale, nous avons mis en place aujourd'hui la facturation directe qui permettra dès la saison prochaine à n'importe quel GSA de procéder à la commande paiement de ses licences. C'est un premier pas, qui va nous amener dans les mois qui viennent à lancer notre projet de remise à plat informatique pour faire de notre Fédération la première Fédération Web 2.0. Cela ne veut pas dire que par rapport aux process antérieurs de distribution des licences nous ne traitons pas le problème des Ligues, nous en parlerons dans l'Assemblée, nous le traitons bien évidemment.

Cinquième point, nous avons procédé à l'abondement des AAP. Malgré tous ces investissements qui sont nécessaires à la mise en place du redéploiement, l'abondement fédéral, qui est un effort substantiel quand on parle de l'AAP sera maintenu à travers les Ligues et les Comités, bien évidemment sous réserve que ceux-ci mettent la distribution numérique des licences en priorité sur leur territoire. C'est l'objectif fondamental de ma politique, celle que je défends, notre « DN » doit absolument progresser à marche forcée sur le territoire.

Sixième élément, le projet fédéral. Il a fait l'objet de nombreux échanges, échanges avec la DTN, échanges sur les territoires, aujourd'hui il est mature, il convient de le dérouler sans exclusive bien évidemment, mais sans vache sacrée non plus. Aujourd'hui, l'ère du changement c'est aussi de dire que l'on peut sortir des carcans dans lesquels on fonctionnait jusqu'à présent. Donc ce qui compte pour la réussite de ce projet bien évidemment c'est que si c'est juste une volonté fédérale, cela échouera. Si on a une Micheline et puis des trains qui mettent les freins, cela ne marchera jamais. Donc bien évidemment cela veut dire qu'il faut que chacun se mobilise. Il faut que dans les Ligues, dans les départements, il faut passer ce message, il faut faire œuvre de pédagogie parce que je reconnais qu'au prime abord le projet Zénith n'est pas si simple que ça à s'approprier. Je reconnais qu'il bouscule forcément certaines habitudes, surtout territoriales, donc à nous de le prendre en charge, nous qui avons la responsabilité globale, vous Assemblée, et nous Exécutif de la Fédération, à nous de le prendre en charge, de faire œuvre de pédagogie et de le transmettre jusqu'aux GSA pour qu'ils s'approprient ce projet. Il est clé bien évidemment dans le développement de notre « DN », notre « DN » ne progressera pas si on continue, aujourd'hui nos cycles de formation tels que l'on peut les concevoir. Bien évidemment, dans le projet fédéral il faut, et nous le souhaitons, que le Beach se développe, tout d'abord parce que c'est une opportunité olympique, il faut le dire clairement, qui tout le monde le sait ici, est quand même presque « plus simple à atteindre que l'indoor », dans la mesure où l'on est sur un ranking mondial et qu'il n'est pas absurde de penser qu'en investissant dès aujourd'hui sur des paires olympiques, on pourrait assez rapidement avoir des résultats en terme de ranking mondial. Mais aussi parce que et cela m'a toujours ébahi, moi qui ne faisais pas partie du secteur fédéral avant, on a une ressource naturelle qui nous tend les mains. Bien évidemment, quand on a quelque chose, c'est un peu comme dans l'immobilier, quand on a une belle maison qu'on la loue, on ne se pose pas la question de son entretien, on ne se pose pas la question finalement de la location, il y a un locataire, ça roule. La réalité, c'est que nos concurrents, parce que l'on a des concurrents, les autres sports collectifs, le Handball, le Foot, le Rugby, eux, ils ont bien identifié que l'espace vacances, plage, etc ..., était une ressource colossale de licenciés. Donc aujourd'hui, il va falloir que l'on détermine surtout les moyens de récupération de la globalité de ces gens qui dans un univers libre, bien évidemment, on s'entend, non licenciés, pratiquent le Volley. Aujourd'hui, on a une vraie manne, une vraie ressource, il y a à développer des politiques claires, fédérales, de pratiques du Beach, pas forcément encartées mais fédérales. Dernier point, qui me tient moi particulièrement à cœur, et j'ai été heureux d'entendre Denis, le Président du CNOSF, y faire référence. Pour moi, notre présence dans le monde scolaire, elle doit être à nouveau sanctuarisée, je crois qu'une des raisons, de notre perte d'obédience auprès des jeunes publics vient du fait que nous avons complètement abandonné le territoire scolaire, alors abandonné, d'une façon pas forcément volontaire, abandonné parce qu'aujourd'hui encore une fois d'autres sports collectifs ont développé des stratégies pour être beaucoup plus performants que nous. Comme on avait l'habitude d'être privilégiés depuis une trentaine d'années dans cet univers scolaire à travers la formation des enseignants, etc on n'a pas mis en place les mesures de modification alors que l'univers changeait et aujourd'hui nous ne sommes plus véritablement le partnership du monde scolaire et du monde universitaire.

Septième point, au moins je suis sûr que celui-là fera l'unanimité, c'est pour cela que je l'ai mis à la fin pratiquement, le projet Rio bien évidemment, en filigrane, c'est le vecteur porteur de notre croyance. Nous sommes Fédération Olympique, dans Fédération Olympique, il y a Olympique, ce qui veut dire que bien évidemment nous avons la volonté ferme d'aller à Rio, mais cela ne suffit pas, cela veut dire que nous avons la volonté ferme de mettre de l'argent pour aller à Rio, parce que c'est aussi une question d'enjeu financier, ce n'est pas qu'une question de joueurs, c'est une question d'encadrement, c'est une question de moyens, on parlait du Beach, si on veut constituer des paires, il va falloir les financer, il va falloir les financer tout de suite et bien évidemment comme tout investissement en ne sachant pas véritablement mais, il faut le faire, c'est une priorité.

Voilà, comme je le disais, au-delà de tous ces aspects, je ne peux passer sous silence la diminution drastique des subventions qui viennent freiner nos ardeurs. On est passé en terme de subventions en 2 ans d'1 580 000 à 1 130 000 de tête, donc on a perdu bon an, mal an, déjà en 2 ans 500 K€. Je sens déjà la guillotine arriver à grand pas pour 2013/2014. Donc on a des projets, on a des besoins d'investissement, d'un autre côté sur notre haut-niveau, on a un état de dépendance naturel, comme sont toutes les fédérations, par rapport à notre Ministère, nous avons un Ministère exsangue financièrement, en tout cas je ne porterai pas d'autre jugement, mais financièrement exsangue dont le seul souci est, un, de diminuer nos subventions, deux, de raboter nos cadres DTN clairement. Donc, il faut quand même que tout un chacun ici prenne conscience de l'enjeu et de la balance de paiement, parce que les projets qu'on a sont les seuls projets qui peuvent faire avancer le Volley. D'un autre côté, on a une diminution des ressources, il n'y a que 2 solutions bien évidemment et vous les connaissez aussi bien que moi pour les faire fonctionner : un, trouver de l'argent, des partenaires privés, on y travaille, avec plus ou moins de succès parce que l'on est dans un univers où les plus grosses entreprises ne sont pas forcément en difficulté mais coupent leur budget parce qu'elles n'ont pas de perspective à long terme et qu'elles ne peuvent pas construire comme ça des budgets de sponsoring ou tout simplement de soutien au sport d'une façon plus générale et d'un autre côté le moyen qui est de dire, que les licenciés, de plus en plus dans tous les sports devront prendre une charge de plus en plus importante de leur pratique sportive bien évidemment. Donc, il est clair que ce sujet est le sujet central parce que c'est le bras armé aujourd'hui pour mettre en place n'importe quelle politique générale. Voilà, je compte en tout cas sur chacun d'entre vous pour apporter cette valeur ajoutée à ce projet fédéral. Ce qui est clair, c'est qu'on n'avancera sur ces sujets que dans l'unité et on n'avancera pas dans la diatribe et l'invective. Donc que chacun prenne ses responsabilités aujourd'hui et réfléchisse bien au futur qu'il veut pour le Volley français. Merci.

(Applaudissements)



Rapport Moral.pdf

RAPPORT MORAL :

Interventions

Pierre-Yves VANALDERWELT (Flandres) : l'injonction administrative n°9 relative à la réglementation des DAF (Devoirs d'Accueil et de Formation) permet à la CCS de prononcer des amendes administratives aux GSA qui ne satisfont pas intégralement aux DAF. Il rappelle que la création d'une amende doit être votée en Assemblée Générale.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : rappelle que la seule sanction votée pour manquement aux DAF est la rétrogradation administrative dans la division immédiatement inférieure pour la saison suivante. La CCS a estimé que cette sanction pouvait se révéler disproportionnée eu égard à certains manquements et que la mise en place d'un sursis pouvait éviter la sévérité de la sanction. Cet aménagement, favorable aux GSA, a amené la CCS à mettre en place des amendes pour que le manquement constaté conduise malgré tout à une sanction effective.

Si l'Assemblée n'accepte pas les amendes indiquées dans l'IA n°9, il va de soi que la possibilité de sursis sera abandonnée et l'automatisme de la rétrogradation administrative sera remise en place.

Après avoir répondu à **Pierre- Yves VANALDERWELT (Flandres)** qui demandait quelle pouvait être l'utilité réelle des DAF, **Alain DE FABRY (Secrétaire Général)** constate que l'AG ne s'oppose pas à la validation de l'IA n°9.

Yves LABROUSSE (Aquitaine) : le vote du Rapport Moral comprend-il les propositions financières, notamment sur le règlement direct de la facturation ?

Yves BOUGET (Président):le Rapport Moral reflète ce qui a été mis en route par la nouvelle équipe.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : le Rapport Moral n'implique pas le futur.

Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) : souhaite une précision de la défunte revue. Il est surpris de ne pas voir apparaître le budget 2014.

Yves BOUGET (Président):la Revue, on y travaille.

Christian ALBE (Languedoc-Roussillon): le budget 2014 ?

Yves BOUGET (Président):ne concerne pas le Rapport Moral.

Jean-Claude BOUR (Lorraine) : dit que le Rapport Moral présenté est une insulte au Volley-Ball français. Il évoque le courrier sur les 135 vœux fédéraux mis à la disposition de cette Assemblée Générale. Il mentionne les délais réglementaires non respectés et souhaite dessaisir le Secrétaire Général de son poste actuel pour le bien de la Fédération.

Claude GANGLOFF (Pays de la Loire) : rejoint cet avis sur les informations tardives. Il s'interroge sur le rôle du Conseil de Surveillance. Quels sont les moyens mis à disposition pour permettre au Conseil de Surveillance de fonctionner et d'être porteur de projets ?

Yves BOUGET (Président):rappelle les moyens déterminés au Conseil de Surveillance. Les statuts de la Fédération les prévoient avec des réunions annuelles.

Hervé GOLFETTO (Rhône Alpes) : présente ses félicitations sur le discours sur les finances de la Fédération, mais qu'en est-il des finances des Ligues ?

Yves BOUGET (Président): a donné les éléments mis en place depuis 4 ½ mois.

François TORTOS (Corse): n'a pas entendu le mot médiatisation. Il dit que l'Equipe TV a fait un article qui a disparu. Il constate un manque de professionnalisme. Il dit qu'il faut faire du lobbying pour faire passer nos informations.

Yves BOUGET (Président): on a fait des efforts : pour la 1^{ère} fois, les filles passeront sur une chaîne gratuite. Il rejoint l'intervention de M. TORTOS, cela aurait dû figurer dans le Rapport Moral, mais normalement un Rapport Moral est établi sur 12 mois et non 4 mois et demi.

Didier SAPIN-GUILBARD (Poitou-Charentes) : remercie le Président car c'est un Rapport Moral qui est présenté et non un rapport d'activités comme les dernières années. Lors de la dernière Assemblée Générale, il rappelle qu'une demande avait été effectuée sur le remboursement des 2 € de la revue Volley-Ball dont ils avaient fait l'avance. Donnons-nous la vente d'un produit non distribué ?

Claude ROCHE (Bourgogne) : intervient sur l'embauche d'un Directeur Général Adjoint. Il souhaite savoir s'il y aura une embauche d'un Directeur Général ?

Yves BOUGET (Président) : des précautions d'usage sont nécessaires avant de passer au titre de Directeur Général, sous réserve de réussite.

Sylvie PICARD (Rhône-Alpes) : ne retrouve pas les 7 points mentionnés oralement et ceux indiqués dans le Rapport Moral.

Yves BOUGET (Président) : ils seront retranscrits intégralement. Puis il propose de passer au vote.

RAPPORT MORAL

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : **1547 voix** **48%**

André TROESCH (46), Christine DANCOT (16), Claude GANGLOFF (87), Claudine FRANCOIS (33), Dominique FONTAINE (57), Eric VEILLET (86), François DESHAYES (18), Frédéric DUBOIS (37), Frédéric PAYET (32), Guillaume BITON (39), Isabelle BROGLY (44), Jacques MOREAU (58), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Louis LARZUL (140), Laurent DANIEL (38), Linda ROYO (63), Nathalie VALLOGNES (30), Pascal CHARAUD (86), Patrick KURTZ (46), Philippe VENDRAMINI (139), Robert SERRANO (63), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Serge CORVISIER (16), Yves LABROUSSE (58), Yves MOLINARIO (139)

Vote contre : **1371 voix** **44%**

Alain ARIA (50), Antoine MARCAGGI (16), Bernard PLISSET (25), Charles-Edouard LARRIBE (87), Christian ALBE (63), Christiane HOUSSE (84), Christine MOURADIAN (49), Didier DECONNINCK (64), Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (39), Frédéric SIEGL (49), Gérald HENRY (57), Hervé GOLFETTO (84), Jean-Charles SIMON (26), Jean-Claude BOUR (43), Jean-Michel ROULLIER (57), Jean-Pierre COISNE (64), Mohammed ABIDA (43), Pascal CAUMEL (26), Patrick REMY (43), Pierre VOUILLOT (84), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Serge HAMICHE (57), Thierry GUENEAU (26), Véronique FRELAT (84), Viviane LE THOMAS (87)

Abstentions : **204 voix** **7%**

Christophe ROHEE (30), Claude ROCHE (25), Cristophe DALPHRASE (24), David QUINTIN (87), Manuel PETRICIEN (1), Olivier SERRE (19), Pierrick LE BALC'H (18)

Absents : **39 voix** **1%**

Soit un total : **3161 voix**

LE RAPPORT MORAL EST ADOPTE

Yves BOUGET (Président) : « Dans ces conditions-là, je considère que je ne suis pas en mesure de diriger la Fédération, je demande donc un vote de défiance. Faites-vous confiance à votre exécutif ? Oui, non ? »

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : effectue une précision sur le vote. Oui, nous faisons confiance ou Non, nous ne faisons pas confiance.

Claude GANGLOFF (Pays de la Loire) : comprend la réaction du Président et trouve dommage le résultat. Il trouve irresponsable de voter la défiance de cette équipe. A un moment, il faudrait peut-être arrêter de remettre en cause, ce qui

est fait par les dirigeants en place. Il dit que ce serait aujourd'hui totalement irresponsable de voter la défiance de cette équipe.

Didier SAPIN-GUILBARD (Poitou-Charentes): rejoint l'avis de Claude GANGLOFF. On ne peut pas remettre en question l'existence de l'équipe en place.

Yves BOUGET (Président) : souhaite que les délégués répondent sur le vote de défiance.

FAITES-VOUS CONFIANCE A L'EXECUTIF EN PLACE ?

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : 1816 voix 57%

André TROESCH (46), Christine DANCOT (16), Christophe ROHEE (30), Claude GANGLOFF (87), Claudine FRANCOIS (33), Cristophe DALPHRASE (24), David QUINTIN (87), Dominique FONTAINE (57), Eric VEILLET (86), François DESHAYES (18), Frédéric DUBOIS (37), Frédéric PAYET (32), Guillaume BITON (39), Isabelle BROGLY (44), Jacques MOREAU (58), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Louis LARZUL (140), Laurent DANIEL (38), Linda ROYO (63), Manuel PETRICIEN (1), Nathalie VALLOGNES (30), Olivier SERRE (19), Pascal CHARAUD (86), Patrick KURTZ (46), Philippe VENDRAMINI (139), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Pierrick LE BALC'H (18), Robert SERRANO (63), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Serge CORVISIER (16), Thierry GUENEAU (26), Yves LABROUSSE (58), Yves MOLINARIO (139)

Vote contre : 1281 voix 41%

Alain ARIA (50), Antoine MARCAGGI (16), Bernard PLISSET (25), Charles-Edouard LARRIBE (87), Christian ALBE (63), Christiane HOUSSE (84), Christine MOURADIAN (49), Didier DECONNINCK (64), Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (39), Frédéric SIEGL (49), Gérald HENRY (57), Hervé GOLFETTO (84), Jean-Charles SIMON (26), Jean-Claude BOUR (43), Jean-Michel ROULLIER (57), Jean-Pierre COISNE (64), Mohammed ABIDA (43), Pascal CAUMEL (26), Patrick REMY (43), Pierre VOUILLOT (84), Serge HAMICHE (57), Véronique FRELAT (84), Viviane LE THOMAS (87)

Abstentions : 25 voix 1%

Claude ROCHE (25)

Absents : 39 voix 1%

Soit un total : 3161 voix

LA CONFIANCE A L'EXECUTIF EN PLACE EST ADOPTEE

Yves BOUGET (Président) : laisse la parole à **Christian CHEBASSIER (Trésorier Général)** sur le Rapport Financier.

C/D - RAPPORTS FINANCIERS 2012/2013

Christian CHEBASSIER (Trésorier Général) présente ses remerciements au Personnel de la Comptabilité et au Cabinet Devirgille. Puis, il établit une présentation d'une situation financière globalement satisfaisante bien que très fragile. Il commente ensuite le résultat exceptionnel.

PRESENTATION DU TRESORIER GENERAL :



Présentation du
Trésorier Général.pd

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2012:



RapportFinancier-A
G2013.pdf

Compte de Résultat/Bilan 2012 :



Comptes de la FFVB
du 01 01 2012 au 31

(Applaudissements)

Interventions

Christian ALBE (Languedoc Roussillon) : demande des explications sur le bilan détaillé notamment sur les clubs acquittés.
« Comment provisionner des clubs alors qu'on n'a pas d'actif ? ».

Christian CHEBASSIER (Trésorier Général) : à la différence des autres années, le compte clients présente un solde créditeur, il se trouve de ce fait au passif du bilan. Cette situation s'explique par le fait que les clubs ont dû se mettre à jour pour pouvoir voter, une provision a été constituée pour quelques clubs en difficulté.

Jocelyne MAHIEU (Commissaire aux Comptes) : le compte clients est créditeur du fait des avances liées aux Indemnités de Formation.

Christian CHEBASSIER (Trésorier Général): on ne reprend pas en détail en Assemblée Générale.

Christian ALBE (Languedoc Roussillon) : pourquoi donner un détail du bilan ? Puis il interroge le Trésorier Général sur la page 8 rubriques « autres créances solde débiteurs pour les arbitres LNV ».

Christian CHEBASSIER (Trésorier Général): on a payé des arbitres LNV pour aider momentanément la LNV au niveau de sa trésorerie. .

Christian ALBE (Languedoc Roussillon) : pourquoi demander aux clubs de payer directement la licence alors que la FFVB a de la trésorerie ?

Antoine MARCAGGI (Corse) : le rapport présenté reste avec la fragilité certaine de la Fédération. Comment pouvez-vous démontrer avoir une situation positive ?

Christian CHEBASSIER (Trésorier Général): Les 2 millions de fonds propres fixés comme objectif à atteindre vont représenter une garantie vis-à-vis de nos partenaires financiers, de nos ligues, de nos clubs. Ils permettront également de faire face à des aléas conjoncturels. Le rapport de la Cour des Comptes demandait une augmentation de notre capacité d'autofinancement.

Antoine MARCAGGI (Corse) : souhaite connaître l'évolution future, voir les marges, les résultats d'exploitation.

Christian CHEBASSIER (Trésorier Général): un collectif budgétaire sera présenté demain.

Yves BOUGET (Président) : souhaite que nous passions aux votes. Il passe la parole à **Jocelyne MAHIEU (Commissaire aux Comptes)**.

Jocelyne MAHIEU (Commissaire aux Comptes) donne lecture de son rapport.



D-RapportsCAC
2012.pdf

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES ET COMPTES 2012 :

(Applaudissements)

Christian ALBE (Languedoc Roussillon) : souhaite savoir sur l'annexe 2 point 2, le nombre de litiges et le volume financier sur les litiges.

Yves BOUGET (Président) : indique que les risques juridiques inhérents et leur provisionnement font toujours discussion entre la commissaire aux comptes et les dirigeants. Le risque juridique à partir du moment où il est connu, doit être provisionné. Aller plus loin qu'il ne faut pourrait créer une situation dangereuse pour la Fédération face aux avocats de la partie adverse.

Jocelyne MAHIEU (Commissaire aux Comptes) : souhaite préciser qu'une circulaire a été adressée aux partenaires extérieurs ; leurs réponses faisaient le constat de litiges en cours et les avocats ont indiqué les espoirs sur la présentation du dossier par la Fédération ainsi que les arguments pour les défendre. A ce jour, il est difficile de mettre un chiffre. Des frais de procédures ont été indiqués, mais ne sont pas valorisés.

Christian ALBE (Languedoc Roussillon) : ne demande pas une provision dans le bilan mais dans les annexes. Pourquoi ne pas donner le nombre de litiges et un volume ?

Yves BOUGET (Président) : indique 3 litiges.

Philippe VENDRAMINI (chargé de mission Social) : intervient sur le montant des litiges. Sur le fond, collectivement les personnes dans la salle sont responsables, le litige est ancien avec leur part de responsabilité.

Christian ALBE (Languedoc Roussillon) : souhaite néanmoins connaître les prétentions.

Yves BOUGET (Président) : « vous faites le jeu des gens qui attaquent la Fédération ».

RAPPORT FINANCIER (Rapport de Gestion – Compte de Résultat/Bilan 2012)

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : **2469 voix** **77%**

André TROESCH (46), Christiane HOUSSE (84), Christine DANCOT (16), Christophe ROHEE (30), Claude GANGLOFF (87), Claudine FRANCOIS (33), Christophe DALPHRASE (24), David QUINTIN (87), Didier DECONNINCK (64), Dominique FONTAINE (57), Eric VEILLET (86), François DESHAYES (18), Frédéric DUBOIS (37), Frédéric PAYET (32), Gérald HENRY (57), Guillaume BITON (39), Hervé GOLFETTO (84), Isabelle BROGLY (44), Jacques MOREAU (58), Jean-Charles SIMON (26), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Louis LARZUL (140), Jean-Pierre COISNE (64), Laurent DANIEL (38), Manuel PETRICIEN (1), Mohammed ABIDA (43), Nathalie VALLOGNES (30), Olivier SERRE (19), Pascal CAUMEL (26), Pascal CHARAUD (86), Patrick KURTZ (46), Patrick REMY (43), Philippe VENDRAMINI (139), Pierre VOUILLOT (84), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Pierrick LE BALC'H (18), Robert SERRANO (63), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Serge CORVISIER (16), Serge HAMICHE (57), Thierry GUENEAU (26), Véronique FRELAT (84), Yves LABROUSSE (58), Yves MOLINARIO (139)

Vote contre : **453voix** **15%**

Alain ARIA (50), Antoine MARCAGGI (16), Christian ALBE (63), Christine MOURADIAN (49), Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (39), Frédéric SIEGL (49), Jean-Claude BOUR (43), Jean-Michel ROULLIER (57), Viviane LE THOMAS (87)

Abstentions : **200 voix** **7%**

Bernard PLISSET (25), Charles-Edouard LARRIBE (87), Claude ROCHE (25), Linda ROYO (63)

Absents : **39 voix** **1%**

Soit un total : **3161 voix**

LE RAPPORT FINANCIER (RAPPORT DE GESTION – COMPTE DE RESULTAT/BILAN 2012) EST ADOPTE

AFFECTATION DU RESULTAT SUR LA LIGNE REPORT A NOUVEAU (VOTE A MAINS LEVEES)

L'AFFECTATION DU RESULTAT SUR LA LIGNE REPORT A NOUVEAU EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : souhaite apporter quelques précisions notamment sur le retard de la production des documents. Il indique que pour être dans les délais, le travail devrait se faire dès le mois de décembre. Pour les vœux, il faudrait prévoir une journée supplémentaire afin de faire une étude point par point, vœu par vœu (127 vœux), ce serait une nouvelle manière de répondre. Puis il fait part du questionnaire remis en séance aux délégués, document qui fait état des 71 questions pour 127 vœux parvenus. Quand cela ne concerne pas l'Assemblée Fédérale, les vœux sont écartés.

Interventions

Sylvie PICARD (Rhône Alpes) : est gênée par rapport aux vœux. Les délégués sont porteurs avec les clubs et n'ont pas le ressenti des clubs. Elle rappelle que la présentation des vœux était une demande faite durant les Etats Généraux.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : fait remarquer qu'aucun vœu n'a été éliminé.

Sylvie PICARD (Rhône Alpes) : comment s'exprime-t-on sur les vœux restants ?

Jean-Louis LARZUL (Ile de France) : rappelle que les délégués sont les représentants des GSA.

Laurent DANIEL (Midi Pyrénées) : on devrait avoir des réflexions avec des outils informatiques. On doit à la fois gagner du temps et à la fois donner notre avis.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : à ce jour, il y a l'avis de la Ligue et du Comité.

Pierre-Yves VANALDERWELT (Flandres) : demande pourquoi alors que le document des vœux est mis à jour le 16 avril, celui-ci est envoyé 2 jours avant l'Assemblée Générale ?

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : la différence provient du délai d'arrêt des vœux et du travail effectué pour les vœux.

Pierre-Yves VANALDERWELT (Flandres) : constate que l'avis de la Fédération n'a pas été transmis.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : indique que figure également l'avis du Comité Directeur de la Ligue sur l'ensemble des vœux.

Isabelle BROGLY (Alsace) : en toute démocratie, nous sommes les élus représentant des clubs, donc on devrait pouvoir prendre une décision.

Frédéric DUBOIS (Picardie) : intervient sur l'annulation des barrages en accessions en N3.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : passe la parole à **François FOCARD (Vice-Président, Responsable du Secteur Technique et Haut-Niveau)**.

F - PROJETS TECHNIQUES – PLAN FEDERAL 2013/2016

François FOCARD (Vice-Président, Responsable du Secteur Technique et Haut-Niveau) : présente le projet technique. Il remercie le Directeur Technique National pour son travail, instructif, enrichissant. Puis il présente le Projet de développement.



F-Ambition
Olympique.pdf

PROJET DE DEVELOPPEMENT :

G - RAPPORT D'ACTIVITES DE LA DTN

Jean-Marie SCHMITT (Directeur Technique National) en préambule souhaite faire l'építaphe avant de présenter le rapport de la Direction Technique Nationale.



G-DTN-AG2013.pdf

RAPPORT DE LA DTN :



REGLEMENTS PES
M&F 2013 2014.pdf

REGLEMENTS DU PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE M&F SAISON 2013/2014 :

Interventions

Pierrick LEBAL'CH (Haute-Normandie)/Gérald HENRY(Côte d'Azur)/Didier SAPIN-GUILBARD (Poitou-Charentes/Georges MEYER (Alsace)/Claude GANGLOFF (Pays de la Loire)/Jean-Marie DUVETTE (CTS Provence)/Laurent DANIEL (Midi-Pyrénées)/Jean-Marie CALATRAVA (Membre du Conseil d'Administration)/Viviane LE THOMAS (Bretagne)/Sébastien CONÇALVES-MARTINS (Ile de France)

LE PROJET FEDERAL ET LE PLAN ACTION DE LA DTN SONT ADOPTES A L'UNANIMITE

(VOTE A MAINS LEVEES)

Suspension de séance – Reprise à 17H55

H - AMENAGEMENTS STRUCTUREL & REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES DIFFICULTES DES ORGANISMES TERRITORIAUX ET DES GSA

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : présente les 5 points à accomplir sur l'olympiade.

Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) : ne comprend pas l'aménagement CFC.

Claude ROCHE (Bourgogne) : intervient sur le club volley détente et demande si cela implique de changer les statuts existants ?

I - PRESENTATION DES OUTILS INFORMATIQUES MIS A DISPOSITION DES LIGUES, COMITES ET GROUPEMENTS SPORTIFS

Thierry BOLOMEY (Informaticien) : effectue la présentation des outils informatiques mis à disposition des Ligues, Comités et Groupements Sportifs.

Interventions

Pierre-Yves VANALDERWELT (Flandres) : sur l'espace club : « quand le club décide de payer, ils ont les montants incluant les montants ligues et comités ?

Thierry BOLOMEY (Informaticien) : à priori non, mais cela est possible. La facture arrivera par mail dès perception du paiement.

Pierre-Yves VANALDERWELT (Flandres) : peut-il y avoir un accès CRA ou de la sportive de la Ligue ?

Thierry BOLOMEY (Informaticien) : c'est possible.

Pierre-Yves VANALDERWELT (Flandres) : en tant que Ligue ou Département, dans l'espace arbitre, peut-on faire des changements ?

Viviane LE THOMAS (Bretagne) : fait une remarque sur la page d'accueil.

Georges MEYER (Alsace) : quel est le circuit de la licence, d'une mutation par exemple ?

Pascal CHARRAUD (Pays de la Loire) : sur chaque espace, un mail est-il envoyé à la personne de l'entité ?

Georges MEYER (Alsace) : si la Fédération adopte le mode facturation, est-ce applicable pour tous les clubs ?

Jean-Paul DUBIER (Vice-Président, Chargé du Secteur Développement et Vie Fédérale) : depuis le temps que tout le monde demande des vraies factures, elles seront détaillées et précises.

Yves LABROUSSE (Aquitaine) : sur la gestion des licences, j'autorise la FFVB à m'adresser des infos par courriel : ne peut-on l'inverser ?

Thierry BOLOMEY (Informaticien) : c'est le service juridique qui a demandé que cela soit une action positive.

Sylvie PICARD (Rhône Alpes) : intervient sur les actions en ligne

Yves BOUGET (Président) : j'ai encore le contrôle sur les clubs et départements, ce serait bien que les instances s'interrogent sur ce qu'elles mettent en place pour la somme.

Didier SAPIN-GUILBARD (Poitou-Charentes) : sur les actions estivales. Y a-t-il quelque chose mis en place sur un grand nombre ?

Serge HAMICHE (Côte d'Azur) : la DHO est-elle automatique ou est-ce seulement au paiement des licences ?

Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) : attire l'attention des congressistes sur le Règlement des Licences et des GSA (RGLIGA). Une modification a été apportée à la procédure de prise et de délivrance des licences.

La procédure actuelle prévoit que les formulaires de demande de licence dûment complétés, soient adressés aux Ligues Régionales (ou à la FFVB dans certains cas) : ceci n'est pas toujours respecté, parfois même jamais dans certaines Ligues. Ce non respect de la procédure, au-delà du fait qu'il enlève toute crédibilité à notre fonctionnement, crée tous les ans des

difficultés, amène des contestations... sans parler des problèmes d'assurance qui peuvent ou pourraient apparaître. Les points à retenir sur la procédure modifiée sont les suivants :

- Le formulaire de demande de licence n'a pas été changé dans sa forme (il a été élaboré avec le courtier). Si des améliorations ont été réclamées, elles seront examinées pour la saison 14/15.
- La licence prend un caractère temporaire entre le moment de la saisie informatique et la validation par la Ligue Régionale, validation qui ne peut être faite que si le dossier adressé à la Ligue est complet (la fourniture du certificat médical devient obligatoire) et le paiement de la licence effectué.
- Cette validation doit être effectuée dans un délai de 30 jours (à partir de la date de saisie informatique). Au-delà de ce délai, la DHO sera suspendue en attendant la régularisation qui devra être faite dans un délai de 10 jours. Si tel n'est pas le cas, la DHO sera définitivement suspendue (à la date de la saisie informatique) avec toutes les conséquences sportives qui pourraient en résulter.

Jean-Paul DUBIER (Vice-Président, Chargé du Secteur Développement et Vie Fédérale) : répond à la question de M. SAPIN-GUILBARD : c'était de pouvoir à partir d'un fichier Excel de ne pas ressaisir toutes les licences. Il est indispensable qu'il y ait une signature.

Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) : la validation de la DHO ne peut effectivement se faire que si le paiement est assuré. Cela préserve les Ligues (mais aussi la FFVB) au niveau de leurs trésoreries.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : le délai de 40 jours peut être revu en fonction de certains cas rares et particuliers.

Yves BOUGET (Président) : considère que la Fédération est la représentation des clubs et licenciés mais indique sa surprise sur le non-paiement de leur participation aux compétitions.

Christiane HOUSSE (Rhône-Alpes) : on n'a pas de trésorerie, on ne sait pas comment on va payer les licences.

Alain ARIA (Provence) : la FFVB a connu des difficultés parce qu'il y avait des avances de trésorerie à tout le monde.

Yves BOUGET (Président) : on maintient la distribution des licences parce que vous aurez justement le moyen de « dialogue » avec votre club.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : ce n'est pas immédiat : c'est 0 à 40 jours.

Nathalie VALLOGNES (Basse-Normandie) : rejoint l'inquiétude de M. ARIA. Elle souhaite connaître le coût avec la banque pour la Fédération par prise de licences ?

Jean-Paul DUBIER (Vice-Président, Chargé du Secteur Développement et Vie Fédérale) : la négociation n'est pas encore terminée. Il y a la vente d'un module par la banque. On ne souhaite pas le payer.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : cela sera un module propriétaire.

Jean-Paul DUBIER (Vice-Président, Chargé du Secteur Développement et Vie Fédérale) : craint le délai pour la mise en route.

Yves BOUGET (Président) : indique que le coût est de l'ordre de 12 cts d'euro par licence et après c'est neutre.

Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) : les clubs vont avoir des difficultés de trésorerie et vont réfléchir sur la prise des licences, donc on risque de s'orienter vers une perte de licences.

Pascal CHARRAUD (Pays de la Loire) : souhaite savoir si le paiement peut s'effectuer par virement ou virement différé.

Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (Poitou-Charentes) : vous rationalisez l'outil : n'a-t-on pas un intermédiaire de trop ? Comment faire dans 2 ou 3 ans pour financer les structures ?

Serge CORVISIER (Champagne-Ardenne) : souhaite savoir s'il y a une amende pour licence non présentée.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : indique qu'il y aura une amende pour non délivrance de licences dans certaines Ligues.

Jean-Paul DUBIER (Vice-Président, Chargé du Secteur Développement et Vie Fédérale) : indique qu'avec la saisie licence, il y aura un moyen de paiement.

Robert FLANDIN (Membre du Comité d'Organisation Local) : indique que les distinctions seront remises avec un apéritif à 20h15 à l'Office du Tourisme.

FIN DE SEANCE JOURNEE DU SAMEDI 8 JUIN 2013

73EME ASSEMBLEE GENERALE

ORDRE DU JOUR

Dimanche 9 juin 2013

<u>Dès 7H45</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accueil des Délégués ➤ Emargement - Vérification de la Commission de Contrôle des AG (CSOEG)
<u>8H00/12H30</u>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ J - Secteur SPORTIF 2013/2014 <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projets Sportifs - Accessions, Redécoupage Territorial ✓ Nouvelles Règlementations - RGEN - Document J - vote 6 ➤ K - Secteur DEVELOPPEMENT- 2013/2014 - Document K ➤ L - Secteur ORGANISATIONS – 2013/2014- Document L ➤ MNOPQR - Secteur FINANCES – 2013/2014 <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aides aux Projets 2013/2014 - Document M ✓ Tarifs 2013/2014 – Montants des Amendes et Droits - Document N - vote 7 ✓ Collectif budgétaire 2013 - Document O – vote 8 ✓ Rapport d'activités de la Commission Centrale Financière - Document P ✓ Adoption du Règlement Général Financier - Document Q – vote 9 ✓ Aménagements licences - Procédures - Document R ➤ S - Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire – Mises à jour des Statuts de la FFVB - Document S – vote 10 - Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire ➤ TUVWXYZ - Reprise de l'Assemblée Générale Ordinaire - Mises à jour des Règlements (CCSR) 2013/2014 <ul style="list-style-type: none"> ✓ Modifications du Règlement Intérieur (RI) - Document T – vote 11 ✓ Modifications du Règlement Général des Licences et des Groupements Sportifs (RGLIGA) - Document U – vote 12 ✓ Modifications du Règlement Général Disciplinaire (RGD) et du Règlement Intérieur particulier des Commissions et Autres Organes (RIPCO) - vote 13 ✓ Activités de la CCSR & de la CCD- Document V (RGD V1/V3 – RIPCO V4/V15 – activité CCSR V16/V21– activité CCD V22) – vote 14 ✓ Modifications des Règlements Généraux des commissions exécutives & activités - Document W (CC BEACH W1/W56 – CC ARBITRAGE W57/W69 – CC EDUCATEURS & EMPLOI W70/W83 – CC MEDICALE W84/W86)votes 15,16,17 ✓ Modifications des Règlements concernant l'ANTI-DOPAGE - Document X ✓ Modifications des Règlements concernant la DNACG et la Commission des Agents Sportifs - Document Y (DNACG Y1/Y9 – CAS Y10) – vote 18 ✓ Modifications des Statuts & Règlements Intérieurs types LIGUES REGIONALES - Document Z (STATUTS Z1/Z14 – RI Z15/Z37) – vote 19 ➤ Résultat de la consultation de l'Assemblée Générale sur les VCEUX 2013 des adhérents –Annexe 1 – vote 20 ➤ Prochaine Assemblée Générale Ordinaire <ul style="list-style-type: none"> ✓ AG 2014 : Appels à candidatures (ligues) - approbation vote 21 ➤ Questions Diverses ➤ Allocution de clôture par le Président de la FFVB ➤ Fin des travaux et de l'Assemblée Générale

Ouverture séance à 8h30

Ouverture de séance par **Yves BOUGET (Président)** qui indique les bons auspices par rapport à la qualification des féminines pour le Championnat d'Europe en Allemagne.

(Applaudissements)

J - SECTEUR SPORTIF 2013/2014 PROJETS SPORTIFS - ACCESSIONS, REDECOUPEGE TERRITORIAL NOUVELLES REGLEMENTATIONS – RGEN

Puis, il laisse la parole à **Rodolphe ADAM (Président de la CCS)** pour la présentation des propositions du Secteur Sportif.



Rapport CCS.pdf

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CCS :

Rodolphe ADAM (Président de la CCS) : indique qu'il est à l'écoute notamment sur les demandes. Il évoque la formule des championnats (DOC J1). Cette année, c'est une présentation mais l'application se fera en N+1 à partir de Septembre 2014.



Propositions de la
CCS.pdf

PROPOSITIONS DE LA CCS :

Interventions

Jean-Louis LARZUL (Ile de France) : intervient sur la date d'application et sur l'appellation des catégories.

Rodolphe ADAM (Président de la CCS): il y aura une adaptation en fonction des besoins régionaux.

Sylvie PICARD (Rhône Alpes): souhaite clarifier les votes.

Rodolphe ADAM (Président de la CCS): il y aura un vote global.

Sylvie PICARD (Rhône Alpes): intervient sur le changement catégorie d'âge et appellation.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Il n'y aura pas de vote sur la nomenclature.

Claude ROCHE (Bourgogne):intervient sur la division élite féminine (déduction 6 équipes indiquées sur la page J10).

Rodolphe ADAM (Président de la CCS): constate une erreur, il faut lire 6 poules de 6.

Claude ROCHE (Bourgogne):souhaiterait 2 poules de 12

Rodolphe ADAM (Président de la CCS): dit qu'il y a l'aspect règlement et l'aspect sportif. Si 2 poules de 12, système de serpent. Il indique les problèmes rencontrés avec les réservations de salles (inconvenient sur la 1^{ère} journée).

Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (Poitou-Charentes) : il faut être crédible dans la proposition.

Yves BOUGET (Président) : évoque la ligue professionnelle 24 matches avec financement des collectivités. Les collectivités territoriales sont intéressées sur le positionnement dans la hiérarchie sportive.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : la 1^{ère} poule de 6 est comme une poule de qualification, le véritable championnat commence après : 10 journées = 1 poule de qualification.

Rodolphe ADAM (Président de la CCS):l'ensemble des clubs N1 M : intérêt dans leur championnat, gain du public. C'est notre rôle de créer des championnats où on ne s'endort pas à partir de Février (1 poule de 12)

Pierre-Yves VANALDERWELT (Flandres) : intervient sur la catégorie Elite.

Jacques CHABOISSANT (Poitou-Charentes) : demande la parole au Président. Il intervient sur l'harmonisation des championnats Masculins et Féminins. Il fait le constat d'un sport féminin en souffrance, il évoque les Etats Généraux qui se sont déroulés à Bourges dont il évoque sa seule présence. Il constate un problème sociétal sur le sport féminin.

Rodolphe ADAM (Président de la CCS): rappelle que ce sont les débats évoqués à l'Assemblée Générale de l'an dernier.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : on peut concevoir un niveau de division de 24 équipes, mais cela est lourd pour avoir une homogénéité de niveau. L'objectif dans 2 ans, revenir à 16.

Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (Poitou-Charentes) : indique que c'est raisonnable de permettre aux clubs montants d'avoir un temps de structuration, et d'avoir le temps de s'installer.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : si descente, on se retrouvera à 22. Si 4 descentes, on reste à 24.

Rodolphe ADAM (Président de la CCS):si les formules bougent trop, on n'aura plus de visibilité.

Yves BOUGET (Président) : il faut faire des choix et les appliquer.

Gérald HENRY (Côte d'Azur) : comment vont être faites les poules de 6 ?

Yves BOUGET (Président) :il ne faut pas faire une généralité sur un problème d'une ligue.

Jacques CHABOISSANT (Poitou-Charentes) : pour que le Volley-Ball existe, il doit y avoir une élite présente sinon c'est la désertification de la zone.

Bernard PLISSET (Bourgogne) : quels sont les clubs qui ont été consultés ?

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : ce ne sont pas les clubs dans leur division qui décident de la formule sportive

Rodolphe ADAM (Président de la CCS): on ne peut pas faire des référendums pour chaque consultation.

NOUVELLE PYRAMIDE DES CATEGORIES

(2014/2015)

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : **2403 voix** **76%**

Alain ARIA (50), André TROESCH (46), Bernard PLISSET (25), Christian ALBE (63), Christine DANCOT (16), Christine MOURADIAN (49), Claude GANGLOFF (87), Claude ROCHE (25), Claudine FRANCOIS (33), Christophe DALPHRASE (24), Didier DECONNINCK (64), Dominique FONTAINE (57), Eric VEILLET (86), François DESHAYES (18), Frédéric PAYET (32), Frédéric SIEGL (49), Gérald HENRY (57), Guillaume BITON (39), Isabelle BROGLY (44), Jacques MOREAU (58), Jean-Charles SIMON (26), Jean-Claude BOUR (43), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Louis LARZUL (140), Jean-Michel ROULLIER (57), Jean-Pierre COISNE (64), Laurent DANIEL (38), Linda ROYO (63), Manuel PETRICIEN (1), Mohammed ABIDA (43), Nathalie VALLOGNES (30), Olivier SERRE (19), Pascal CAUMEL (26), Pascal CHARAUD (86), Patrick KURTZ (46), Patrick REMY (43), Philippe VENDRAMINI (139), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Pierrick LE BALC'H (18), Robert SERRANO (63), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Serge CORVISIER (16), Serge HAMICHE (57), Thierry GUENEAU (26), Yves LABROUSSE (58), Yves MOLINARIO (139)

Vote contre : **634 voix** **20%**

Charles-Edouard LARRIBE (87), Christiane HOUSSE (84), David QUINTIN (87), Frédéric DUBOIS (37), Hervé GOLFETTO (84), Pierre VOUILLOT (84), Véronique FRELAT (84), Viviane LE THOMAS (87)

Abstentions : **85 voix** **3%**

Antoine MARCAGGI (16), Christophe ROHEE (30), Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (39)

Absents : **39 voix** **1%**

Soit un total : **3161 voix**

LA NOUVELLE PYRAMIDE DES CATEGORIES EST ADOPTEE

DIVISION ÉLITE - laissons-nous à 16 ou maintenons-nous à 24 ?

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : **2079 voix** **65%**

Alain ARIA (50), André TROESCH (46), Christian ALBE (63), Christine MOURADIAN (49), Christophe ROHEE (30), Claude GANGLOFF (87), David QUINTIN (87), Didier DECONNINCK (64), Dominique FONTAINE (57), Eric VEILLET (86), François DESHAYES (18), Frédéric DUBOIS (37), Frédéric SIEGL (49), Guillaume BITON (39), Isabelle BROGLY (44), Jacques MOREAU (58), Jean-Claude BOUR (43), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Louis LARZUL (140), Jean-Pierre COISNE (64), Laurent DANIEL (38), Linda ROYO (63), Manuel PETRICIEN (1), Mohammed ABIDA (43), Nathalie VALLOGNES (30), Olivier SERRE (19), Pascal CHARAUD (86), Patrick KURTZ (46), Patrick REMY (43), Philippe VENDRAMINI (139), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Pierrick LE BALC'H (18), Robert SERRANO (63), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Yves MOLINARIO (139)

Vote contre : **835 voix** **27%**

Antoine MARCAGGI (16), Bernard PLISSET (25), Charles-Edouard LARRIBE (87), Christiane HOUSSE (84), Claude ROCHE (25), Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (39), Gérald HENRY (57), Hervé GOLFETTO (84), Jean-Charles SIMON (26), Jean-Michel ROULLIER (57), Pascal CAUMEL (26), Pierre VOUILLOT (84), Serge HAMICHE (57), Thierry GUENEAU (26), Véronique FRELAT (84), Yves LABROUSSE (58)

Abstentions : **208 voix** **7%**

Christine DANCOT (16), Claudine FRANCOIS (33), Christophe DALPHRASE (24), Frédéric PAYET (32), Serge CORVISIER (16), Viviane LE THOMAS (87)

Absents : **39 voix** **1%**

Soit un total : **3161 voix**

LA DIVISION ÉLITE EST ADOPTEE

Claude ROCHE (Bourgogne): souhaite avoir la formule sportive de l'an prochain afin de savoir vers quel type de championnat on s'oriente ?

Rodolphe ADAM (Président de la CCS): maintien de la même formule, la formule est déjà prête.

Sylvie PICARD (Rhône Alpes): intervient sur le RGEN article : 3 joueurs en formation. Le CFC : est-ce que ce n'est pas limiter la pratique des jeunes ?

Rodolphe ADAM (Président de la CCS): centre de formation : former des joueurs en pro.

Alain GRIGUER (Membre du Conseil de Surveillance) : aucun club ne dépasse les 8 joueurs en formation. But : jouer à un niveau plus intéressant.

Jacques CALATRABA (Membre du Conseil d'Administration) : intervient sur le club de l'ASUL.

Alain GRIGUER (Membre du Conseil de Surveillance) : le club est inscrit dans un centre de formation.

Michaël NAYROLE (Adjoint au Directeur Technique National) : apporte des informations complémentaires. Centre de formation : 5 à 10. Aucun CFC à 10 joueurs. Le but est de former des joueurs professionnels.

Yves BOUGET (Président) : M. NAYROLE donne juste un éclairage, il ne participe pas aux débats.

Jacques CHABOISSANT (Poitou-Charentes) : demande une précision qui concerne les joueurs et joueuses naturalisés.

Rodolphe ADAM (Président de la CCS): constate une dérive.

Yves BOUGET (Président) : affirme qu'il n'y a pas de dérive particulière. On essaie d'aller vers le positif. Volonté de faire en sorte de réguler l'utilisation de joueurs étrangers.

Jacques CHABOISSANT (Poitou-Charentes) : à partir du moment où une joueuse a une nationalité française avec statut de joueuse étrangère (naturalisation) ?

Yves BOUGET (Président) : non conforme aux articles 8 et 9. Faire en sorte de respecter que les joueurs français accèdent au plus haut niveau.

Jacques CHABOISSANT (Poitou-Charentes) : comment articuler par rapport aux clubs. Période transitoire ?

Yves BOUGET (Président) : 2 cas de figure par rapport à cette nouvelle réglementation. Il y aura dérogations sur des engagements contractuels, ils seront dans les articles 8 et 9 si le contrat est signé pour 3 ans.

Claude ROCHE (Bourgogne) : souhaite connaître le nombre de mutés autorisés ?

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : la réglementation est de 3 mutés la première saison avec possibilité de 4

Christine DANCOT (Champagne-Ardenne): intervient sur le RGEN - obligations des ligues – article 32 : obligation de 8 équipes au lieu de 6 auparavant ?

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : cela est en lien avec l'atelier « redécoupage ». Si seuil des obligations, on va demander aux ligues d'avoir des championnats structurés. Dérogation pour s'adapter à une année supplémentaire.

Serge HAMICHE (Côte d'Azur) : est-ce applicable au RGER ?

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : c'est la mise à jour du RGEN.

Yves BOUGET (Président) : vous avez un an pour vous s'adapter. On essaie de mettre en place des évolutions d'adaptation.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : application sur N+1 en saison.

Serge CORVISIER (Champagne-Ardenne) : souhaite des précisions sur 23 Ligues pour arriver à 16 zones.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : le choix majoritaire de l'atelier : remonter les obligations.

Les congressistes : ce n'est pas la décision prise hier.

Rodolphe ADAM (Président de la CCS) : constate les divergences et souhaite un tour des situations régionales afin de trouver des solutions.

Claude ROCHE (Bourgogne) : demande des éclaircissements sur dernier paragraphe des articles 8 et 9 qui est en contradiction avec l'article 28 « les cadets 2 sont exclus ».

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : se propose de faire voter à mains levées mais vu les demandes d'aménagement, un vote électronique est jugé préférable.

Claude GANGLOFF (Pays de la Loire) : le vote porte sur quoi ? Si le vote est ouvert, on ne fait plus de débats. Si on vote global alors que l'on peut ne pas être d'accord sur un article.

Valérie DELOUTRE (Membre du Conseil d'Administration) : souhaite des précisions/modifications sur article 38, dernier paragraphe concernant la N2 et la N3.

Claudine FRANCOIS (La Réunion) : rejoint l'intervention de Mme DELOUTRE car c'est le moment où ils peuvent jouer leurs chances.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : il faut rayer « métropolitain » des articles 38 et 39.

Sylvie PICARD (Rhône Alpes) : intervient sur l'article 41.

Hervé GOLFETTO (Rhône Alpes) : ne comprend pas la mise en place des obligations financières 1 an avant.

Yves BOUGET (Président) : on veut être structurants, si 1 club n'est pas capable de trouver 40K€ pour structurer sa montée, mieux vaut qu'il n'essaie pas de monter en pro.

NOUVELLES RÈGLEMENTATIONS - RGEN

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : **2089 voix** **66%**

Alain ARIA (50), André TROESCH (46), Charles-Edouard LARRIBE (87), Christian ALBE (63), Christine MOURADIAN (49), Christophe ROHEE (30), Claudine FRANCOIS (33), Christophe DALPHRASE (24), David QUINTIN (87), Didier DECONNINCK (64), Dominique FONTAINE (57), Eric VEILLET (86), François DESHAYES (18), Frédéric PAYET (32), Frédéric SIEGL (49), Isabelle BROGLY (44), Jacques MOREAU (58), Jean-Charles SIMON (26), Jean-Claude BOUR (43), Jean-Louis LARZUL (140), Jean-Pierre COISNE (64), Laurent DANIEL (38), Linda ROYO (63), Manuel PETRICIEN (1), Mohammed ABIDA (43), Nathalie VALLOGNES (30), Olivier SERRE (19), Pascal CAUMEL (26), Pascal CHARAUD (86), Patrick KURTZ (46), Patrick REMY (43), Philippe VENDRAMINI (139), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Robert SERRANO (63), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Yves MOLINARIO (139)

Vote contre : **962 voix** **31%**

Bernard PLISSET (25), Christiane HOUSSE (84), Christine DANCOT (16), Claude GANGLOFF (87), Claude ROCHE (25), Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (39), Gérald HENRY (57), Guillaume BITON (39), Hervé GOLFETTO (84), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Michel ROULLIER (57), Pierre VOUILLOT (84), Serge CORVISIER (16), Serge HAMICHE (57), Thierry GUENEAU (26), Véronique FRELAT (84), Viviane LE THOMAS (87), Yves LABROUSSE (58)

Abstentions : **71 voix** **2%**

Antoine MARCAGGI (16), Frédéric DUBOIS (37), Pierrick LE BALC'H (18)

Absents : **39 voix** **1%**

Soit un total : **3161 voix**

LE REGLEMENT GENERAL DES EPREUVES NATIONALES EST ADOPTE

REGLEMENT GENERAL DES EPEUVES NATIONALES :



<http://extranet.ffvb.org/front/323-37-1-RGEN>

K - SECTEUR DEVELOPPEMENT

Jean-Paul DUBIER (Vice-Président, Chargé du Secteur Développement et Vie Fédérale) : reprend les points K1



RAPPORT D'ACTIVITES ET PROPOSITIONS DU SECTEUR DEVELOPPEMENT :

Interventions

Claude ROCHE (Bourgogne) : intervient sur la modification d'appellation : aides aux projets – aides au développement. Y a-t-il eu une information communiquée pour ce changement d'appellation ?

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : il existe une différence de terme entre la commission et l'exécutif. Cela restera aides aux projets (AAP). Il y aura un aménagement par rapport aux bassins de pratique.

Claude ROCHE (Bourgogne) : les ligues vont recevoir en Juin la partie aides aux projets de la saison passée. Faut-il refaire viser un dossier sur la saison ?

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : oui sur la saison sur le même volume de la saison précédente.

Nathalie VALLOGNES (Basse-Normandie) : on ne peut assister à tous les ateliers. Est-il possible de mettre en annexe du procès-verbal d'Assemblée Générale le compte rendu des ateliers ?

Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) : sur les aides à projets. Si les demandes portaient sur plusieurs projets, faut-il refaire un dossier ?

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : continuité ou reprise possible en intégrant les résultats du premier projet.

Jean-Claude BOUR (Lorraine) : constate que la présentation du secteur Développement est effectuée par M. DUBIER et que les réponses émanent du Secrétaire Général.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Il y a confusion entre le secteur développement et le secrétariat général sur les dossier « AAP ». C'est le travail en binôme.

Jean-Claude BOUR (Lorraine) : constate que les ateliers ont été mis en place après la convocation AG, donc la présence est impossible en raison de la prise de billets d'avion.

Didier SAPIN-GUILBARD-GUILBARD (Poitou-Charentes) : sur les projets régionaux présentés. Quand le bilan est fait, peut-on avoir une présentation pour les Assemblées Générales des Ligues ?

Jean-Paul DUBIER (Vice-Président, Chargé du Secteur Développement et Vie Fédérale) : confirme la faisabilité.

L - SECTEUR ORGANISATIONS

Yves BOUGET (Président) : donne lecture du rapport sur le secteur organisations – Nathalie HENault et Estelle MORCANT RIQUIER absentes en raison de leur présence sur les événements. Cette commission sera managée par le Directeur Général Adjoint pour ramener des ressources par rapport à nos besoins. Puis, il passe la parole à **Christian CHEBASSIER (Trésorier Général)** sur le Secteur Financier.



L - Secteur
Organisations.pdf

RAPPORT DU SECTEUR DES ORGANISATIONS:

MNOPQR - SECTEUR FINANCES – 2013/2014



Convention aides à
projets.pdf

AIDES AUX PROJETS 2013/2014 :



Rapport CCF.pdf

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMISSION CENTRALE FINANCIERE



REGLEMENT
GENERAL FINANCIER

RÈGLEMENT GÉNÉRAL FINANCIER :

http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2013-2014/ffvb_RG_financier_2013-14.pdf



Licences &
Factures.pdf

AMÉNAGEMENTS LICENCES – PROCÉDURES

Christian CHEBASSIER (Trésorier Général) : fait part des recommandations de la Cour des Comptes et donne lecture des conclusions. Les tarifs proposés reprennent ses recommandations et la tarification proposée tient compte des 12,5% de diminution de l'aide du Ministère.

Interventions

Gérald HENRY (Côte d'Azur) : sur le passage Volley-Ball vers Beach Volley et Beach, le tarif indiqué est fixé à 0 € ? A quoi cela correspond-il ?

Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : il est inutile de faire payer quelque chose peu important en volume. Le souhait serait de proposer un autre type de passage et intégrer le principe d'UGS et Zénith.

Robert SERRANO (Languedoc-Roussillon) : les clubs ont tout intérêt dès le départ à cocher les deux cases. Quelqu'un qui veut faire du Beach alors que son club ne fait pas de Beach va payer deux fois ?

Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : il ne faut pas mélanger la licence et la cotisation.

Claude GANGLOFF (Pays de la Loire) : dit qu'avec ce système, il y aura disparité des clubs Beach. Il indique que la Ligue des Pays de la Loire trouve les augmentations élevées (5%) alors qu'il avait été dit en Janvier qu'il n'y aurait pas d'augmentation. La Ligue est opposée aux tarifs proposés.

Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : augmentation licences = augmentation des recettes.

Yves LABROUSSE (Aquitaine) : intervient sur les frais de dossiers administratifs.

Yves BOUGET (Président) : je crois qu'on a exprimé notre politique générale, c'est un choix politique (par rapport aux joueurs français).

Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) : sur la tarification et souhaite savoir ce que devient la revue, le Président a dit que c'était à l'étude ? En ce qui concerne le passage Beach vers VB, on va se retrouver à 200 000 licenciés si tout le monde coche le Beach.

Yves BOUGET (Président) : oui, c'est parfaitement juste.

Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) : rappelle qu'il y avait deux tarifs DOM TOM l'an dernier. Il demande la raison pour l'augmentation uniquement pour les TOM ?

Christian CHEBASSIER (Trésorier Général) : on parle d'Outre-Mer. Pour ce qui est des relations avec l'Outre-Mer, il indique que la Fédération est repartie sur des bases saines. Il évoque la mise en place d'un atelier ce matin extrêmement constructif avec l'implication de la FFVB et rappelle qu'à partir du moment où les territoires et départements seront en règle, les aides seront apportées sur le terrain. Notamment sur le Beach avec une licence passant de 13 à 10€.

Claudine FRANCOIS (La Réunion) : indique que la pratique Beach se fait hors Ligue avec la mise en place d'organismes nautiques où le volley est récupéré. Elle dit que la Ligue est au début de l'opération séduction afin de ramener des pratiquants dans le giron de la FFVB.

Nathalie VALLOGNES (Basse-Normandie) : réagit sur les propositions financières. Elle relaie le désappointement des clubs bas normands sur l'inflation et que sur le terrain, cela va devenir difficile. Elle rappelle que dans sa Ligue, il n'y a plus de cadre technique malgré la mise en place d'une politique de l'emploi.

Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : rappelle que la licence « jeunes » augmente d'1 euro.

Nathalie VALLOGNES (Basse-Normandie) : dit que cela devient compliqué à expliquer.

Sébastien CONCALVES-MARTINS (Ile de France) : a constaté hier que les délégués se félicitaient de la qualification aux Championnats d'Europe des féminines. Cela implique des finances, c'est peut-être cela qu'il faut vendre aux clubs. C'est la première fois qu'un projet va être présenté où le Projet Zénith va aider ses clubs. Cela ne va peut-être pas se mettre en place tout de suite mais c'est important. Il souhaite savoir si les engagements nationaux incluent la qualification à la Coupe de France seniors, car cela n'apparaît pas.

Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : répond par la négative : la raison provient de l'expérience de l'an passé

Pascal CHARRAUD (Pays de la Loire) : si on prend la double licence en même temps, sera-t-elle sur la même licence ? Sur la licence Pro, il s'interroge sur le reversement comité et ligue.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : Il ne peut y avoir de manque à gagner puisque la licence pro n'était pas en place.

Pascal CHARRAUD (Pays de la Loire) : constate une grosse augmentation sur tarifs engagements N1 ...

Yves BOUGET (Président) : sur les licences, on parle de 1 ou 2 € sur l'année. Restons mesurés sur les conséquences économiques pour un club. Il n'y a pas d'impact réel sur le club, car il fait payer son adhérent. « Je ne sais pas faire un volley où on ne représente rien ».

Pascal CHARRAUD (Pays de la Loire) : n'est pas certain que cela soit commun à tous les clubs. Souvent, c'est la marge du club qui diminue.

Yves BOUGET (Président) : le Volley-Ball est un beau produit, il faut avoir une crédibilité sur son propre projet.

Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : si le coût de la licence Seniors augmente et si le club répercute cette augmentation, cela reste inférieur au coût de la vie depuis 2 ans.

Nathalie VALLOGNES (Basse-Normandie) : cela me choque que vous insistiez sur le produit même si je vous rejoins. Avez-vous conscience des difficultés des petits clubs ?

Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : on est issus de clubs. Les problèmes sont différents d'un endroit à l'autre. On ne peut pas s'en sortir à la FFVB ou il faut supprimer les aides aux projets ou les projets sur les Equipes de France.

Alain GRIGUER (Membre du Conseil de Surveillance) : la LNV a été surprise de voir les tarifs proposés, notamment sur les frais de dossiers à hauteur de 600 €, sans concertation, mais également sur l'augmentation des tarifs licences (grosse augmentation pour les clubs Pro). On va avoir du mal financièrement à s'entendre.

Yves BOUGET (Président) : comprend l'argumentation. Il y a un effort global à faire pour essayer d'atteindre les objectifs ambitieux souhaités. Il n'y a pas de raison majeure pour que le secteur pro ne participe pas à l'effort des clubs fédéraux.

Alain GRIGUER (Membre du Conseil de Surveillance) : 160 000 € d'augmentation ce n'est pas 5%. Les deux mesures d'augmentation (frais dossiers et augmentation sur licences), cela fait beaucoup.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : l'augmentation sur la licence Pro est prévue sur 3 phases, convention FFVB/LNV, AG FFVB, AG LNV. Nous sommes obligés de décider en Assemblée Générale Fédérale, mais cela sera affiné par la signature de la convention.

Yves BOUGET (Président) : l'effort doit être partagé par tous, à la mesure de ses moyens, apports, responsabilités.

Alain GRIGUER (Membre du Conseil de Surveillance) : rappelle le manque de concertation et dit qu'aujourd'hui, on pourrait jouer sur les frais de transfert (nos joueurs du coup partent et appauvrissent nos championnats).

Yves BOUGET (Président) : on ira à terme au seuil CEV, voire au-delà.

Robert SERRANO (Languedoc-Roussillon) : intervient sur la licence Compet'Lib. S'il y a prise de licence Beach, la mention doit apparaître.

Jean-Paul DUBIER (Vice-Président, Chargé du Secteur Développement et Vie Fédérale) : on peut l'insérer sur les licences.

Robert SERRANO (Languedoc-Roussillon) : revient sur le choix du paiement direct de la licence à la FFVB qui est mis au vote dans le Règlement Financier présenté par le Trésorier Général.

Yves BOUGET (Président) : cela figure dans le Rapport Financier.

Robert SERRANO (Languedoc-Roussillon) : souhaite l'approbation de l'Assemblée Générale.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : on le vote avec le Rapport Financier.

Didier SAPIN-GUILBARD (Poitou-Charentes) : pour la Coupe de France, l'engagement est-il obligatoire ?

Didier SAPIN-GUILBARD (Poitou-Charentes) : donc, on est sur une augmentation conséquente.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : l'Assemblée donne mandat à l'exécutif d'aller au maximum dans sa négociation avec la LNV, pour déterminer la tarification de la licence Pro.

Didier SAPIN-GUILBARD (Poitou-Charentes) : on dépasse des limites difficilement accessibles.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : la moyenne du reversement environ de 40 € tourne autour de la licence fédérale.

Christian CHEBASSIER (Trésorier Général) : les tarifs proposés permettraient de gagner 80 000 € présentés dans le collectif budgétaire.

Hervé GOLFETTO (Rhône-Alpes) : sur le paiement direct des clubs auprès de la FFVB et sur l'augmentation des licences pro.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : nous sommes en période d'adaptation du prélèvement direct, avec des conditions différentes de paiement. Il faudra 1 ou 2 ans pour y arriver.

Hervé GOLFETTO (Rhône-Alpes) : il y aura perte de trésorerie pour la Ligue si cela devient une obligation.

Pierre-Yves VANALDERWELT (Flandres) : évoque le problème de la Ligue des Flandres où 3 chèques arrivent à la Ligue et sont envoyés à la Fédération.

Jean-Paul DUBIER (Trésorier Général Adjoint) : c'est un cas particulier.

Pierre-Yves VANALDERWELT (Flandres) : si augmentation de l'affiliation des clubs à hauteur de 10 euros, c'est la perte des petits clubs.



TARIFICATION
SAISON 2013 2014.pr

TARIFS 2013/2014 – MONTANTS DES AMENDES ET DROITS :

http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2013-2014/ffvb_RG_financier_2013-14_annexe_tarification.pdf

TARIFS 2013/2014 – MONTANTS DES AMENDES ET DROITS

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : **1154 voix** **36%**

Christine DANCOT (16), Claudine FRANCOIS (33), Eric VEILLET (86), François DESHAYES (18), Frédéric PAYET (32), Guillaume BITON (39), Isabelle BROGLY (44), Jacques MOREAU (58), Jean-Claude BOUR (43), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Louis LARZUL (140), Manuel PETRICIEN (1), Mohammed ABIDA (43), Patrick KURTZ (46), Patrick REMY (43), Philippe VENDRAMINI (139), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Yves LABROUSSE (58), Yves MOLINARIO (139)

Vote contre : **1918 voix** **61%**

Alain ARIA (50), André TROESCH (46), Antoine MARCAGGI (16), Bernard PLISSET (25), Charles-Edouard LARRIBE (87), Christian ALBE (63), Christiane HOUSSE (84), Christine MOURADIAN (49), Christophe ROHEE (30), Claude GANGLOFF (87), Claude ROCHE (25), David QUINTIN (87), Didier DECONNINCK (64), Didier SAPIN-GUILBARD (39), Dominique FONTAINE (57), Frédéric DUBOIS (37), Frédéric SIEGL (49), Gérald HENRY (57), Hervé GOLFETTO (84), Jean-Charles SIMON (26), Jean-Michel ROULLIER (57), Jean-Pierre COISNE (64), Laurent DANIEL (38), Linda ROYO (63), Nathalie VALLOGNES (30), Olivier SERRE (19), Pascal CAUMEL (26), Pascal CHARAUD (86), Pierre VOUILLOT (84), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Pierrick LE BALC'H (18), Robert SERRANO (63), Serge CORVISIER (16), Serge HAMICHE (57), Véronique FRELAT (84), Viviane LE THOMAS (87)

Abstentions : **26 voix** **1%**

Thierry GUENEAU (26)

Absents : **39 voix** **1%**

Non exprimés : **24 voix** **1%**

Cristophe DALPHRASE (24)

Soit un total : **3161 voix**

LES TARIFS 2013/2014 – MONTANTS DES AMENDES ET DROITS SONT REPOUSSES

277 voix

DÉPARTS :

Cristophe DALPHRASE 11:46 (24), Jean-Claude BOUR 12:06 (43), Mohammed ABIDA 12:06 (43), Olivier SERRE 12:25 (19), Patrick REMY 12:06 (43), Pierrick LE BALC'H 12:25 (18), Viviane LE THOMAS 12:06 (87)

Yves BOUGET (Président) : les ressources souhaitées ne sont pas accordées donc les moyens décidés par l'exécutif ne peuvent être réalisés. Il y a donc mise en place de deux votes : Conservons-nous le poste du Directeur Général Adjoint ? Vous allez voter. Ensuite, les actions des équipes de France Féminine en Allemagne et Hollande peuvent-elles être maintenues ? Il indique à l'Assemblée que ce n'est pas du chantage, la réalité économique a été présentée : il faut donc couper dans le budget, la question que devons-nous réduire ? C'est à vous de décider, vous êtes co-responsables.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : l'alternative est : retour à l'ancien tarif.

Claude GANGLOFF (Pays de la Loire) : il y aurait une solution intermédiaire d'augmenter de 2,5% qui serait plus raisonnable.

Yves BOUGET (Président) : cette proposition n'est pas retenue par l'exécutif. Pourquoi voulez-vous que l'exécutif propose pour nuire au Volley français car on essaie d'avoir un projet avec des besoins financiers.

Yves BOUGET (Président) : propose à l'Assemblée Générale les votes suivants :

1. Conservons-nous notre DGA ?
2. Devons-nous supprimer des actions pour l'Equipe de France Féminin ?

Dominique FONTAINE (Aquitaine) : pourquoi pas le DGA en moins ?

Nathalie VALLOGNES (Basse-Normandie) : vous nous proposez des choses, mais y-a-t-il des moyens termes ? Peut-on avoir une liste des possibilités à supprimer ?

Yves BOUGET (Président) : le tarif qui permettait de financer n'a pas été retenu, on revient au tarif initial de l'année dernière, les suppressions Poste DGA et EDF (300 000 €) sans préjuger de la diminution ministérielle.

Sylvie PICARD (Rhône-Alpes) : constate qu'il n'y pas de budget présenté.

Christian CHEBASSIER (Trésorier Général) : vous avez eu le document. Les 80 000 € sont insérés dans le collectif budgétaire.

Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) : rejoint la démarche du Président. Il n'est pas judicieux de savoir ce qu'on peut supprimer sans réflexion. Sur 2014, quelles sont les actions à financer afin d'avoir plus de lisibilité.

Christian CHEBASSIER (Trésorier Général) : il s'engage pour l'année prochaine pour présenter un budget A+1. Cette année, l'équipe nouvellement élue n'a pas eu assez de temps pour présenter un bilan. Puis, il fait état de l'avancée comptable et du compte de résultat.

Yves BOUGET (Président) : il faut avoir de la décence.

Alain GRIGUER (Membre du Conseil de Surveillance) : a l'impression de se retrouver à l'Assemblée Générale de Grenoble. On doit faire preuve de solidarité. Le plus gros problème, ce ne sont pas les tarifs, c'est d'être à 100 000 licenciés. Les torts sont partagés, FFVB et Ligues. Il faut reconsidérer tout cela car l'image se trouve déplorable.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : demande une suspension de séance pour que les membres du Conseil d'Administration puissent se consulter.

12H15 : Suspension de séance

12H50 : Vérification de quorum- Ouverture d'un vote afin de vérifier la présence des Ligues.

Yves BOUGET (Président) : « *Moi qui suis assez bavard je ne sais pas trop quoi vous dire, je suis un peu sous le choc des 2 jours que l'on vient de passer. Je pense qu'il y a une vraie incompréhension entre vous et moi, je ne peux pas l'interpréter autrement. Les visions que j'ai pour le Volley français, non pas à titre personnel, je précise bien pour le Volley français, j'ai le ressenti, ce n'est peut-être pas la réalité au fond, il y a peut-être d'autres types de raisonnements qui existent mais en tout cas les modalités que je propose pour le réformer, j'ai vraiment le ressenti au bout de 48 heures que l'on n'a pas la même volonté commune. Le rapport moral, une personne sur deux n'en veut pas, de la défiance, en toute logique d'ailleurs il aurait dû y avoir une personne sur deux qui la vote. Derrière il y a un projet, certes on peut lui reprocher un peu de légèreté parce qu'on ne vous a pas donné de détails exacts des budgets sur lesquels on allait s'engager mais comme vous êtes des gens intelligents, vous gérez des Ligues, vous gérez des clubs, vous savez très bien que si on embauche un Directeur Général ça coûte à peu près 150 000 euros. Oui un Directeur Général ça coûte 150 000 euros chargé c'est une évidence. Ah oui, c'est parce que j'ai un vrai petit coup de mou, donc je pense que c'est plus ça. Globalement, je suis dans une impasse à titre personnel et intellectuel. Je fais comment pour emmener le Volley là où il aurait toujours dû rester, si les dirigeants légitimes de ce Volley que vous êtes n'en ont pas envie. Je ne sais pas faire, je n'ai pas été élu pour, et puis ça ne m'intéresse pas au fond, ça ne m'intéresse pas véritablement de gérer le Volley français tel qu'il est encore actuellement. Je ne sais pas si vous avez conscience qu'il est peut-être trop tard. Je ne sais pas si vous en avez conscience parce que comme vous vivez dans l'univers fédéral depuis des années, bien évidemment, comme dans un couple, on se répète des choses et on perd quelque part toute lucidité, il suffit de partir 15 jours en vacances pour adorer sa femme. Donc, moi qui vient de l'extérieur en terme de responsabilités dans le monde fédéral j'ai un vrai problème de logique, je ne sais plus quoi vous dire, je n'ai pas envie d'être celui qui va provoquer une énième crise et éventuellement pour le coup, dont on ne se remettra jamais. On a déjà été hier la risée en tant que fédération olympique devant le Président du CNOSF, je me retrouve vraiment devant un choix complètement idiot, c'est-à-dire que je n'ai qu'une envie, je vous le dis très sincèrement, c'est de partir aujourd'hui, et me dire que si je fais ça c'est moi qui vais prendre la responsabilité d'enfoncer encore plus le Volley français alors que je suis venu pour le sortir, enfin la mission que je m'étais donnée, c'est de le sortir de là où il était. Maintenant j'en appelle à votre sens de la responsabilité, voter ce n'est pas manifester de la mauvaise humeur, la mauvaise humeur, on peut parler, je pense que j'ai parlé depuis 2 jours avec certains d'entre vous, on peut s'exprimer, mais un vote derrière ça entraîne un tas de conséquences vous le savez. Alors que peut-être, je reprends l'exemple du couple, que vous avez eu des habitudes dans votre couple âgé qui fait que vous avez perdu le sens de la valeur de ce que représente une Assemblée Générale. Une Assemblée Générale c'est un vrai symbole, le symbole du pouvoir global, vous ne pouvez pas faire fi de ça, vos votes, ils ont une valeur, une valeur d'engagement, quand tout à l'heure, plus par provocation qu'autre chose, je vous disais on va voter point par point sur les économies, c'était une façon de vous dire, il faut que vous vous réappropriiez la valeur de vos votes, ça ne peut pas être des manifestations d'humeur contre untel ou untel, ce n'est pas ça. Vos votes, c'est l'expression de ce que l'on va faire et de la responsabilité que l'on porte derrière. Donc aujourd'hui voilà, est-ce que je porte la responsabilité d'une énième crise dont on ne se relèvera pas du tout, parce qu'après avoir été la risée hier, on sera la risée aujourd'hui et demain. Est-ce que je reste en me disant globalement, voilà, j'ai des gens qui n'ont pas envie de se réformer parce qu'ils ont des querelles tellement anciennes qu'ils ne seront jamais capables de passer dessus, querelles qui me dépassent complètement. C'est ça le vrai sujet, maintenant, comme toujours, on ne va pas rechercher un compromis, on peut chercher un consensus mais très sincèrement, j'ai un vrai coup au moral par rapport à ce projet. Le consensus que l'on peut chercher, je ne peux pas vous proposer un consensus sur le tarif, je ne peux pas, nous avons besoin de cet argent, nous avons besoin, ce n'est pas moi, ce n'est pas l'exécutif, nous avons besoin. Maintenant, a priori, une des réformes qui me tenaient à cœur qui consistait à faire du paiement direct, à ce jour d'être un peu trop rapide pour vous, je veux bien qu'on y sursoie et qu'on en discute plus profondément mais ce n'est quand même pas le fond du problème. Est-ce que vous avez envie de passer à autre chose, est-ce que vous avez envie que votre Volley change, est-ce que vous croyez que je peux vous aider à le faire ? Si vous y croyez, arrêtez de voter contre des sujets qui ne sont pas contenus dans la question. Je vais passer la parole à Eric TANGUY ».*

Eric TANGUY (Membre du Conseil d'Administration) : « *Mesdames, Messieurs, après une réunion rapide du Conseil d'Administration et échanges avec quelques personnes, je pense, que dans l'intérêt du Volley-Ball français, je vous invite, enfin les membres de la liste que j'ai portée aux dernières élections, si on peut encore parler de liste, je pense que ce n'est pas le lieu opportun de parler comme ça, je vous invite à ne pas rejeter ce projet pour le Volley-Ball français. Je pense que nous sommes tous convaincus du bien-fondé de la nécessité de porter un projet pour notre sport. Sur la démarche, sur la méthode, nous ne sommes pas d'accord, je pense que par la voie du dialogue nous pouvons arriver à sortir le Volley-Ball de l'endroit où il se trouve, je pense que l'image de la démission de l'équipe actuelle et du Président BOUGET serait catastrophique pour le Volley-Ball français, je ne le souhaite pas, mes amis ne le souhaite pas non plus, je pense que nous ne le souhaitons pas et nous devons l'éviter. Je pense qu'il est aussi de notre responsabilité de dirigeants du Volley-Ball français d'ouvrir les yeux et peut-être de reconnaître tous ensemble que notre sport est en crise, il faut peut-être avoir le courage de*

se déclarer en état de crise et que tous ensemble nous partageons, moi c'est ce que je vous invite Monsieur le Président, à dialoguer. On se déclare en état de crise, on dialogue entre nous, avec toutes les instances, la FFVB ce n'est pas l'Exécutif de Choisy-le-Roi, ce ne sont pas les quelques personnes qui sont au siège fédéral. La Fédération c'est le siège, c'est les Ligues, c'est les Comités, nous sommes tous la Fédération mais je pense que tous ensemble ce projet nous devons le discuter. La Fédération, les Ligues, les Comités Départementaux pour trouver une solution, voilà un petit peu le message que je veux faire passer au nom des amis et des valeurs que j'ai portées dernièrement et je suis prêt bien évidemment en assumant aussi ma responsabilité d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration, à aller dans ce sens-là et à ramener le dialogue pour que l'on sorte le Volley-Ball de cette impasse, merci ».

Yves BOUGET (Président) : *Merci, mais, je vous remercie de ce soutien, il me touche mais le fond du problème n'est pas un problème de dialogue. Encore une fois, je suis prêt à dialoguer avec tout le monde, je pense que je l'ai prouvé, après je dialogue avec les gens que je rencontre, quel que soit leur historique, je n'ai pas d'historique donc je n'ai pas d'a priori particulier. Pour moi le fond du problème n'est pas le dialogue, on est en crise, on doit s'en sortir, on a un projet, soyons pragmatiques, est-ce que vous avez envie de le vendre dans vos Ligues, dans vos Comités Départementaux, dans vos clubs ? J'ai suffisamment de respect pour ce que vous faites depuis des années dans le Volley comme moi - cela fait quand même 42 ans de Volley - suffisamment de respect pour ce que vous faites pour savoir que vous n'avez pas besoin qu'un grand gourou vienne vous tenir la main pour aller expliquer dans vos Ligues ou dans vos Comités Départementaux ou dans vos clubs le sens de la réforme que vous faites. Après, ou on a une volonté véritable de se réunir autour de ce projet et on avance, et on change un peu nos modalités d'échange, principalement dans les organes représentatifs et légitimes comme l'Assemblée Générale. Et on prend un peu de hauteur et de respect, on se parle de façon correcte et on est en pleine conscience sur le vote et les conséquences de nos votes et on a conscience qu'autour de nous le monde a changé et qu'on ne se comporte plus comme on pouvait se comporter il y a 30 ou 40 ans dans l'univers associatif, ce n'est plus ça, ce n'est plus ça le sujet. Donc moi, je vous propose et vous disposez, de voter sur un tarif non modifié. Avec l'explication quand même a priori que certains n'ont pas eue, comprise ou saisie, quand on parle de la licence pro, on ne parle que des licences pro LNV, ça va de soi. L'augmentation dont il s'agit et qui a provoqué la réaction de Monsieur GRIGUER d'ailleurs, ne concerne que la LNV. Le volet sur ce tarif a changé et de dire que si vraiment en terme de trésorerie le projet de saisie directe sur lequel on a dépensé un petit peu d'argent quand même parce qu'informatiquement parlant on a quand même dépensé 11 000 euros pour le mettre au point est trop précoce et bien on le remet d'un an sachant que c'est quand même un gain industriel par lequel il faudra passer, mais vous aurez effectivement le temps de plus vous y préparer. Je propose que l'on revote sur ce tarif dès maintenant ».*

Interventions

Patrick KURTZ (Alsace – ancien Président de la FFVB) : apporte son total soutien au Président.

Nathalie VALLOGNES (Basse-Normandie) : je faisais partie de la liste opposée, je vous ai félicité et vous souhaite bon courage. Il faut aller jusqu'au bout, il faut dialoguer davantage. Elle pense que c'est le bon chemin mais espère un petit effort supplémentaire.

TARIFS 2013/2014 – MONTANTS DES AMENDES ET DROITS ET REPORT DU PAIEMENT DIRECT

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : **2119** **67%**

Alain ARIA (50), André TROESCH (46), Bernard PLISSET (25), Charles-Edouard LARRIBE (87), Christine DANCOT (16), Christine MOURADIAN (49), Claude GANGLOFF (87), Claude ROCHE (25), Claudine FRANCOIS (33), David QUINTIN (87), Eric VEILLET (86), François DESHAYES (18), Frédéric DUBOIS (37), Frédéric PAYET (32), Frédéric SIEGL (49), Gérald HENRY (57), Guillaume BITON (39), Isabelle BROGLY (44), Jacques MOREAU (58), Jean-Charles SIMON (26), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Louis LARZUL (140), Laurent DANIEL (38), Linda ROYO (63), Manuel PETRICIEN (1), Nathalie VALLOGNES (30), Pascal CAUMEL (26), Pascal CHARAUD (86), Patrick KURTZ (46), Philippe VENDRAMINI (139), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Robert SERRANO (63), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Serge CORVISIER (16), Serge HAMICHE (57), Thierry GUENEAU (26), Yves LABROUSSE (58), Yves MOLINARIO (139)

Vote contre : **185 voix** **6%**

Didier DECONNINCK (64), Dominique FONTAINE (57), Jean-Pierre COISNE (64)

Abstentions : **541 voix** **17%**

Antoine MARCAGGI (16), Christian ALBE (63), Christiane HOUSSE (84), Christophe ROHEE (30), Didier SAPIN-GUILBARD (39), Hervé GOLFETTO (84), Jean-Michel ROULLIER (57), Pierre VOUILLOT (84), Véronique FRELAT (84)

Absents : **316 voix** **9%**

Non exprimés : **24 voix** **1%**

Soit un total : **3161 voix**

LES TARIFS 2013/2014 – MONTANTS DES AMENDES ET DROITS ET REPORT DU PAIEMENT DIRECT SONT ADOPTES

Yves BOUGET (Président) : pour le Volley, merci.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : vu le temps qu'il nous reste, pour les règlements généraux, acceptez-vous de faire décider le Conseil d'Administration à votre place si on est coincé par l'horaire ?



O-CollectifBUDGET
06-2013 copie.pdf

LE COLLECTIF BUDGETAIRE AU 01/06/2013 :

Christian ALBE (Languedoc-Roussillon) : on n'est pas obligés de le voter.

Pas de vote

Mise à jour du code électoral présentée par **Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR)** suite aux imprécisions et aux oublis le mode électoral. Ces réformes nécessitent 66% d'approbation.

Interventions

Jean-Louis LARZUL (Ile de France) : sur la non autorisation d'un Membre du Conseil de Surveillance non délégué de sa Ligue. Le rôle est différent entre un administrateur et un membre du CS.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : la Ligue peut se voir pénaliser sur la non représentation.

Claude ROCHE (Bourgogne) : évoque la position de regard neutre au Conseil de Surveillance et position de représentant de GSA où le mandat peut aller à l'encontre d'une position personnelle.

Philippe VENDRAMINI (Ile de France) : il faut être indépendant, il ne doit pas y avoir possibilité de participation à une commission en tant que membre du Conseil de Surveillance.

Daniel KARBOVIAC (Président de la CCSR) : indique qu'il est pour garder le statu quo.

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : souhaite un avis de l'Assemblée Générale.

Yves BOUGET (Président) : humainement parlant, on a de grosses difficultés en qualité de Ressources Humaines. Il indique qu'il est d'accord avec le mandat du Conseil d'Administration et dit que pour les membres du Conseil de Surveillance, cela ne doit pas poser de problème, il n'est pas dans l'intérêt de la Fédération de les voir disparaître. La Fédération a besoin de coups de mains. On vote tel quel : mise à jour des statuts, sauf le non cumul de mandat.

STATU QUO SUR LE CUMUL DES MANDATS

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : **2413** **77%**

Alain ARIA (50), André TROESCH (46), Bernard PLISSET (25), Charles-Edouard LARRIBE (87), Christiane HOUSSE (84), Christine DANCOT (16), Christine MOURADIAN (49), Christophe ROHEE (30), Claude GANGLOFF (87), David QUINTIN (87), Didier DECONNINCK (64), Dominique FONTAINE (57), Eric VEILLET (86), François DESHAYES (18), Frédéric DUBOIS (37), Frédéric SIEGL (49), Guillaume BITON (39), Hervé GOLFETTO (84), Isabelle BROGLY (44), Jacques MOREAU (58), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Louis LARZUL (140), Jean-Pierre COISNE (64), Laurent DANIEL (38), Linda ROYO (63), Nathalie VALLOGNES (30), Pascal CHARAUD (86), Patrick KURTZ (46), Philippe VENDRAMINI (139), Pierre VOUILLOT (84), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Robert SERRANO (63), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Serge CORVISIER (16), Thierry GUENEAU (26), Véronique FRELAT (84), Yves LABROUSSE (58), Yves MOLINARIO (139)

Vote contre : **171 voix** **6%**

Gérald HENRY (57), Jean-Michel ROULLIER (57), Serge HAMICHE (57)

Abstentions : **88 voix** **3%**

Christian ALBE (63), Claude ROCHE (25)

Absents : **449 voix** **14%**

Non exprimés : **40 voix**

Didier SAPIN-GUILBARD (39), Manuel PETRICIEN (1)

Soit un total : **3161 voix**

LE STATU QUO SUR LE CUMUL DES MANDATS EST ADOPTE



STATUTS DE LA
FFVB.pdf

LES STATUTS DE LA FFVB :

[2014/ffvb_STATUTS_2013-14.pdf](http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2013-2014/ffvb_STATUTS_2013-14.pdf)

[http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2013-](http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2013-2014/ffvb_STATUTS_2013-14.pdf)

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : sur les règlements généraux, il n'y a pas de modifications profondes mais des mises à jour du Règlement Intérieur. Il propose à l'Assemblée de les faire voter par le Conseil d'Administration et de les communiquer au Conseil de Surveillance pour avis.

MISES À JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR

RESULTAT DU VOTE

Votes pour : 2592

Alain ARIA (50), André TROESCH (46), Bernard PLISSET (25), Charles-Edouard LARRIBE (87), Christiane HOUSSE (84), Christine DANCOT (16), Christine MOURADIAN (49), Christophe ROHEE (30), Claude GANGLOFF (87), Claude ROCHE (25), David QUINTIN (87), Didier DECONNINCK (64), Dominique FONTAINE (57), Eric VEILLET (86), Frédéric DUBOIS (37), Frédéric SIEGL (49), Gérald HENRY (57), Guillaume BITON (39), Hervé GOLFETTO (84), Isabelle BROGLY (44), Jacques MOREAU (58), Jean-Didier JAWORSKI (37), Jean-Louis LARZUL (140), Jean-Michel ROULLIER (57), Jean-Pierre COISNE (64), Laurent DANIEL (38), Linda ROYO (63), Manuel PETRICIEN (1), Nathalie VALLOGNES (30), Pascal CHARAUD (86), Patrick KURTZ (46), Philippe VENDRAMINI (139), Pierre VOUILLOT (84), Pierre-Yves VANALDERWELT (64), Robert SERRANO (63), Sébastien CONCALVES-MARTINS (139), Serge CORVISIER (16), Serge HAMICHE (57), Thierry GUENEAU (26), Véronique FRELAT (84), Yves LABROUSSE (58), Yves MOLINARIO (139)

Vote contre : 0 voix

Abstentions : 63 voix

Christian ALBE (63)

Absents : 467 voix

Non exprimés : 39 voix

Didier SAPIN-GUILBARD (39)

Soit un total : 3161 voix

LA RESOLUTION EST ADOPTEE



REGLEMENT
INTERIEUR DE LA FFV

LE REGLEMENT INTERIEUR DE LA FFVB :

http://extranet.ffvb.org/data/Files/manuel_juridique/2013-2014/ffvb_RI_2013-14.pdf



Rapport de la
DNACG.pdf

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA DNACG

Alain DE FABRY (Secrétaire Général) : concernant les vœux, après consultation des questionnaires complétés par les délégués en séance, ceux-ci seront envoyés aux Ligues et seront insérés sur le site.

RESULTAT DE LA CONSULTATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LES VŒUX DES ADHERENTS :

http://extranet.ffvb.org/data/Files/Instances_ffvb/ag_ffvb/ag2013/AGFFVB2013_Voeux.pdf

LES PROCHAINES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

APPELS A CANDIDATURES (LIGUES)

AG 2014 : Perros-Guirec (vote effectué lors de l'Assemblée Générale 2012 à Pacy sur Eure)
AG 2015 : 3 Ligues se portent candidates :
Alsace (Strasbourg) – Aquitaine (St Jean de Luz ou Arcachon) – Rhône-Alpes (Lyon).

RESULTAT DU VOTE :

AG 2015 : ST JEAN DE LUZ ou ARCACHON
AG 2016 : STRASBOURG
AG 2017 : LYON

Le Président, Yves BOUGET clôture la 73ème Assemblée Générale à 13h50 en remerciant la Ligue de Provence, ainsi que les bénévoles.

Le Président de la Commission de Contrôle des Assemblées Générales et
des Opérations Electorales

Georges GUILLET

Le Président,

Yves BOUGET

Le Secrétaire Général,

Alain DE FABRY

Interview du Président durant le congrès :

<http://www.maritima.info/depeches/sports/martigues/22783/mvb-2013-2014-f-appreciation-du-president-de-la-ffvb.html>

**TOUS LES REGLEMENTS ADOPTES SONT ACCESSIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA
FFVB**

Onglet Manuel Juridique :

<http://extranet.ffvb.org/front/196-37-1-Manuel-Juridique-FFVB>

ou Décisions AG 2013

<http://extranet.ffvb.org/front/325-37-1-Decisions-AG-2013>